



MONTRÉAL | MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118¢ ANCIENNE TARIFF EN BOSP. ÂGÉS ET ONCHIE-RÉSIST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

## SECOUÉ... MAIS ENCORE MOTIVÉ!



L'écurie British American Racing a présenté hier sa nouvelle monoplace pour la saison 2002, à Brackley, près du circuit de Silverstone. Au volant de la BAR-004, Olivier Panis a posé pour les photographes en compagnie de Jacques Villeneuve et du nouveau directeur général de l'écurie, le Britannique David Richards. Visiblement encore secoué par la démission de son ami et mentor Craig Pollock, le pilote québécois a affirmé qu'il respectera son contrat avec BAR et qu'en bon professionnel, il se « défoncera » au volant l'année prochaine, comme il l'a toujours fait. À lire dans le cahier Sports, pages 2 et 3.

PHOTO AP

# Washington admet avoir perdu la trace de ben Laden

### Il serait « fou » pour un pays de l'abriter, avertit le gouvernement américain

d'après AFP

**WASHINGTON** — Les États qui choisiraient de donner asile à Oussama ben Laden seraient « fous » après ce qui est arrivé aux talibans qui ont abrité le chef islamiste en Afghanistan, a averti hier le gouvernement américain.

« Ils seraient fous de lui donner refuge », a déclaré le sous-secrétaire à la Défense, Paul Wolfowitz.

« Je pense qu'un pays qui en toute connaissance de cause accueillerait ben Laden aurait totalement perdu l'esprit et je crois qu'ils ont vu ce qui est arrivé aux talibans et je crois que c'est une bonne leçon pour que personne ne fasse la même chose », a-t-il ajouté.

Mais il a admis que Washington avait perdu la trace d'Oussama ben Laden et du mollah Mohammad Omar, chef des talibans, qui ont peut-être fui l'Afghanistan.

« Il est possible que ben Laden soit mort dans une des grottes de Tora Bora », massivement bombardées au cours des deux dernières semaines. « Mais, a ajouté M. Wolfowitz, nous ne savons pas où il est maintenant et il peut être en fuite. »

Les informations reçues à Washington sur Oussama ben Laden sont de « seconde main », a-t-il admis.

« Je dois dire que la plupart de ce que j'ai vu était des informations de seconde main (...) Nous ne parlons pas à des gens qui nous disent qu'ils l'ont rencontré ou qu'ils lui ont parlé », a-t-il précisé.

Voir WASHINGTON en A4

# L'encombrement du réseau routier est un mal « tolérable », selon un sondage

BRUNO BISSON

LES CITADINS aiment la ville, les banlieusards aiment la banlieue, mais tout le monde voudrait vivre à Westmount. La pollution atmosphérique n'est pas une préoccupation majeure dans le choix d'un moyen de transport pour aller travailler, et le transport en commun apparaît comme un moyen de déplacement « relativement efficace », y compris pour ceux qui ne le prendront jamais. Le covoiturage... yeurk!

La commission Nicolet sur la mobilité Montréal/Rive-Sud a rendu publics, lundi, les résultats préliminaires d'un sondage sur les « perceptions et attitudes face au choix d'un milieu de vie », qui dépeint l'habi-

tant-type de Montréal et de ses banlieues comme un être à l'aise et satisfait, peu revendicateur et peu enclin au changement. « Drabe », a spontanément résumé hier un analyste de la commission.

Fait surprenant tout de même, 70 % des résidents de la région métropolitaine (dont 50 % de répondants dans la banlieue) considèrent que la congestion du réseau routier est « tolérable », ce qui contredit la perception générale voulant que l'enfer tienne boutique chaque matin à l'entrée des ponts de Montréal.

Voir ENCOMBREMENT en A2

# Le projet de loi antiterroriste est adopté et sanctionné

Presse Canadienne

OTTAWA — Le gouvernement Chrétien a fait adopter hier son projet de loi antiterroriste par le Sénat où les débats ont été écourtés grâce à la majorité libérale.

Adoptée par 45 voix contre 21, la loi accorde aux forces de l'ordre des pouvoirs élargis pour arrêter, déténir et surveiller des personnes soupçonnées de terrorisme.

Il permet également aux autorités de geler et de confisquer les avoirs financiers de toute personne

ou association dont on soupçonne des liens avec des groupes terroristes, sur la base de renseignements secrets qui peuvent être soumis à un juge sans être rendus publics.

À peine une heure après son adoption par la Chambre haute, le projet de loi a reçu la sanction royale de la gouverneure générale, Adrienne Clarkson.

Voir PROJET DE LOI en A2

## AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	La Presse Affaires	D1-D20
- télévision	C7		A2, A6
Avis	C2	Loteries	A14-A16
Bandes dessinées	D19	Monde	D19, S10
Bridge	E8	Mots croisés	D19
Carrières	D7	Mot mystère	E4
Décès	E7	Petites annonces	E4, E5
Éditorial	A18	- immobilier	E5
Étes-vous observateur?	E4	- marchandises	E5, E6
Feuilleton	D19	- emplois	E6-E8
Forum	A19	- affaires	D2
Horoscope	E8	Politique	A6-A9
		Vacances-voyage	B6

## MÉTÉO

Passages nuageux  
Maximum 1 > minimum -7



# Abu-Jamal quitte le couloir de la mort



**RICHARD HÉTU**  
collaboration spéciale  
**LA PRESSE À NEW YORK**

Symbole de la lutte contre la peine de mort aux États-Unis, Mumia Abu-Jamal pourra quitter le couloir de la mort, où il combattait depuis 20 ans la peine qui lui avait été infligée pour le meurtre d'un policier blanc de Philadelphie.

Abu-Jamal devra son transfert dans une prison régulière au juge fédéral chargé de son dossier, qui a cassé hier la condamnation à mort rendue contre lui. Surnommé la « voix des sans-voix » par ses supporters américains et européens, l'ancien journaliste radio et membre des Black Panthers a toujours clamé son innocence, se disant victime d'un complot raciste.

Dans une opinion de plus de 200 pages, le juge William Yohn a donné 180 jours à l'État de la Pennsylvanie pour déterminer une nouvelle peine, citant des erreurs dans le processus ayant mené à la condamnation à mort.

Le juge Yohn a cependant refusé un nouveau procès à Mumia Abu-Jamal, estimant qu'il n'a pas réussi à prouver que la première phase de son procès, destinée à établir sa culpabilité, était entachée d'erreurs.

La décision du juge fédéral a été vivement dénoncée par la veuve de Daniel Faulkner, le policier de Philadelphie tué le 9 décembre 1981.

« Je suis en colère, scandalisée, écoeuvrée, a déclaré Maureen Faulkner aux journalistes. Je pense que le juge Yohn est une personne malade, un individu tordu. Il a laissé traîner l'affaire pendant deux ans et il rend pareille décision à la veille de Noël. Il veut contenter tout le monde, apaiser les deux parties, mais ça ne marchera pas. »

Le procureur général de la Pennsylvanie, Lynne Abraham, a indiqué son intention d'in-

terjeter appel. À son avis, Abu-Jamal « a toujours été un tueur sans remords ». « Nous croyons que la décision du juge ne tient pas sur le plan juridique », a dit Abraham.

Les avocats du condamné n'ont pas fait de commentaires.

Mumia Abu-Jamal, né Westley Cook en 1954, jouit d'une notoriété que doivent lui envier les quelque 3700 prisonniers qui se trouvent aujourd'hui dans le couloir de la mort. Il est soutenu aussi bien par l'acteur Paul Newman que par le réalisateur Oliver Stone, l'écrivain Salman Rushdie et l'ancien président d'Afrique du Sud, Nelson Mandela.

Ses appuis sont particulièrement nombreux en France. Au début du mois, Paris l'a élevé au rang de « citoyen d'honneur », un titre décerné pour la dernière fois en 1971 à Pablo Picasso.

C'est sans doute moins à son innocence qu'à son éloquence que Mumia Abu-Jamal devait d'être le plus connu des condamnés à mort américains.

Voir COULOIR en A2

Ces produits sont disponibles chez votre agence de voyages ou téléphonez au (514) 858-0011 • 1 888 302-6221 • jaibesoindevacances.com

EN PRIMEUR Vol direct hebdomadaire de Montréal en gros porteurs 747 & 767 à compter de mai 2002

<b>Canada AIR CHARTER</b> Profitez dès maintenant du RÉSERVEZ TÔT et ÉPARGNEZ	Lisbonne	À partir de 585 \$	Tunis	À partir de 650 \$
	Madrid	650 \$	Alger	715 \$
	Reykjavik	585 \$	Kingston	539 \$
	Copenhague	650 \$	Haiti	506 \$
			Martinique	539 \$
			Dakar	845 \$
		Abidjan	975 \$	

Promotion **Thailand** 4 sem. à partir de 2 289\$

Forfait tout inclus à partir de

Santiago de Cuba	1 079 \$
Varadero	1 099 \$
Holguin	1 253 \$
Cancun	1 063 \$
Jamaïque	1 258 \$

**Super Spécial Croisières** 7 jours à partir de

Sensation	877 \$
Paradise	912 \$
Triumph	936 \$

**Vietnam Circuit** 14 jours à partir de 2 799\$

multi-voyages la Méga agence

Ouvert le dimanche jusqu'à 20 h

## 1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



### 24 heures dans la vie des pères Noël

Après avoir arpenté bien des centres commerciaux et court-circuité de nombreuses files d'attente formées d'enfants sages, notre journaliste a eu la surprise de sa vie: il n'y a pas un, mais 19 vrais de vrais pères Noël, venant tous de pays différents. Rencontre avec trois d'entre eux, saint Nicolas, le père Noël de la France, sainte Lucie, la mère Noël de la Suède, et le père Gel, personnage de Noël en Russie.

À lire demain dans le cahier Actuel

## 2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Retrouvez nos chroniqueurs sur le Web [cyberpresse.ca/chroniqueurs](http://cyberpresse.ca/chroniqueurs)

> Votez pour la rétrospective de l'année [cyberpresse.ca/retro2001](http://cyberpresse.ca/retro2001)

> Répondez aux lettres de lecteurs [cyberpresse.ca/lecteurs](http://cyberpresse.ca/lecteurs)

## 3 > À VENIR CETTE SEMAINE



### > Tendances Danemark

Un repas de Noël d'un mois, demain dans le cahier Actuel



### > L'armée en Bosnie

Des reportages de notre envoyé spécial en Bosnie, dès demain



### > Hockey

Tout sur le match du Canadien à Pittsburgh, demain dans le cahier Sports

## LOTÉRIES

## LA QUOTIDIENNE

> À trois chiffres: 2-0-7

> À quatre chiffres: 8-3-3-8

## POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9



	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
<b>RÉDACTION</b>		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
<b>CYBERPRESSE</b>	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
<b>ABONNEMENT</b>	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
<b>PETITES ANNONCES</b>	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
<b>PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO</b>	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
<b>PUBLICITÉ</b>				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h 30 à 21 h Vendredi: 8 h 30 à 20 h 30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

# SUITES DE LA UNE

## ENCOMBREMENT

Suite de la page A1

Enfin, d'où qu'ils viennent, où qu'ils aillent, et peu importe le moyen utilisé, Montréalais et banlieusards estiment presque tous que la durée de leurs déplacements quotidiens se situe entre 23 et 26 minutes.

La publication de ces premiers résultats de sondage vient donner un peu plus de corps au rapport d'étape publié la semaine dernière par la Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-Sud, présidée par l'ingénieur Roger Nicolet.

Après six mois d'absence de la scène publique, la Commission a présenté un rapport dont la seule véritable qualité est de laisser tout le monde sur sa faim sans heurter personne, puisqu'il ne propose rien de concret et qu'il ne prend pas partie en faveur d'un développement du transport en commun ou de grands investissements routiers pour régler les problèmes de congestion routière.

Ce n'est qu'avec la publication d'un rapport-synthèse, prévue pour février ou mars 2002, qu'on devrait avoir une idée plus claire de la trajectoire que prendra cette commission. Ce rapport sera la pierre angulaire des prochaines audiences publiques de la

commission Nicolet, maintenant prévues pour la fin mars ou le début avril. Il devrait intégrer les résultats d'une dizaine d'études scientifiques commandées depuis l'automne à une pléthore de chercheurs universitaires dans des domaines comme la démographie, l'urbanisme, les perspectives de croissance économique de la Rive-Sud et de la nouvelle ville de Montréal, les impacts environnementaux des infrastructures de transport, etc.

Trois sondages ont aussi été commandés par la Commission sur le choix d'un milieu de vie, la compréhension des grands enjeux liés aux constructions de ponts, autoroutes et des autres infrastructures de transport, et sur l'appui que recueillent dans l'opinion les différentes solutions proposées pour résoudre les problèmes d'encombrement entre Montréal et la Rive-Sud.

Ce sont les résultats bruts du premier de ces sondages qui ont été rendus publics lundi par la Commission. Cette enquête de perception a été réalisée par la firme Impact Recherche auprès de 1051 répondants de Montréal et des banlieues nord et sud. La moitié des répondants (525) résidaient dans l'île de Montréal, 350 sur la Rive-Sud (par-

tagés entre 175 résidents de chacune des couronnes de la banlieue), et 176 provenaient de Laval et de la couronne nord.

Le portrait général qui en ressort est celui d'une population peu revendicatrice et satisfaite de son milieu de vie. Les répondants ont exprimé un taux de satisfaction envers le quartier qu'ils habitent atteignant une moyenne de 7,9 sur 10, un résultat impressionnant si on considère la taille d'ensemble et la variété des groupes étudiés.

Autre résultat étonnant: 35 % des répondants estiment même qu'ils habitent « le meilleur quartier où vivre ».

Pour les résidents de Montréal et des banlieues (on constate peu de disparités entre les groupes de répondants), le quartier idéal est « tranquille, proche des lieux d'activités et de travail, proche des services, peu peuplé, beau et propre. Dans l'imaginaire collectif, il correspond, par ordre de préférence, à Westmount, Outremont ou au Plateau Mont-Royal.

Quant aux conditions de transport quotidien dans ce portrait un peu « drabe et satisfait » du métropolitain moyen, elles comptent pour peu de choses. Seulement

5 % des répondants ont cité le transport (accès routier, transport en commun, etc.) comme un facteur pour le choix d'un lieu de résidence.

Les résultats complets et l'analyse de ce sondage seront rendus publics en janvier. Mais on affirme déjà à la Commission que certains des résultats présentés, notamment sur le très faible engouement des résidents de la région de Montréal pour le « culte de l'automobile », ou l'attachement à la ville ou à la banlieue, devront être vérifiés par d'autres sondages et enquêtes.

Mandatée en janvier 2001 par le ministre des Transports du Québec, Guy Chevrette, la commission Nicolet doit proposer des mesures pour améliorer le transport des personnes et des marchandises entre Montréal et sa banlieue située à l'est du fleuve Saint-Laurent (qu'on appelle traditionnellement la Rive-Sud).

Initialement, la commission devait remettre son rapport en janvier 2002, mais on ne saura pas avant le mois prochain si ce rapport final sera produit pour la fin de l'été ou pour le début de l'automne.

## COULOIR

Suite de la page A1

Au milieu des années 1990, il a publié un livre intitulé *Live From Death Row*, où il décrivait en termes crus la vie dans le couloir de la mort et dénonçait le caractère raciste du système de justice des États-Unis.

Au fil des ans, plusieurs groupes de défense des droits humains se sont portés à son secours, dont Amnesty internationale. Entre le 7 et le 9 décembre, des manifestations ont été tenues aux États-Unis et dans plusieurs pays d'Europe pour appuyer la cause du condamné aux

longues tresses de rasta.

Mais l'innocence de Mumia Abu-Jamal est une affaire de perspective...

Il était 4 h du matin, le 9 décembre 1981, lorsque Abu-Jamal se retrouva en présence de l'agent Faulkner, âgé de 25 ans, dans une rue de Philadelphie. Selon des témoins, il voulait prêter main-forte à un de ses frères, qui venait d'être arrêté par le policier. Il serait alors descendu du taxi qu'il conduisait, un revolver P-38 au poing (il avait

un permis de port d'arme en règle).

Abu-Jamal n'en était pas à son premier affrontement avec les forces de l'ordre. Membre d'une famille de six enfants, il aurait été victime de violences policières dès l'âge de 14 ans. Son adhésion, un an plus tard, au mouvement radical des Black Panthers, puis ses reportages critiquant la police de sa ville natale, suscitèrent l'intérêt du FBI qui constitua à l'époque un dossier de 700 pages le concernant.

Selon l'accusation portée contre lui, Abu-Jamal tira cinq balles en direction de Faulkner, l'atteignant dans le dos et au visage. Dans la fusillade, il fut atteint en pleine poitrine par un coup de feu du policier.

Abu-Jamal plaida son innocence, affirmant qu'un homme ayant pris la fuite avait tiré sur le policier. Mais il ne parvint pas à convaincre le jury, qui lui infligea la peine capitale.

Au moins deux fois, le con-

damné à mort s'est vu signifier une date d'exécution avant qu'une nouvelle procédure judiciaire ne conduise à son report.

Abu-Jamal réclamait un nouveau procès, soutenant posséder de nouvelles preuves susceptibles de le disculper. En 1999, un individu répondant au nom d'Arnold Beverly a notamment déclaré sous serment avoir été embauché par la mafia pour tuer l'agent Faulkner.

La confession de Beverly n'a pas été jugée crédible par le juge Yohn.

## PROJET DE LOI

Suite de la page A1

Le leader libéral au Sénat, Sharon Carstairs, a défendu l'imposition de la procédure dite de l'attribution de temps (bâillon), qui a permis de raccourcir les débats et de passer au vote dès la fin de la séance, accusant la minorité conservatrice d'utiliser des tactiques dilatoires.

Le leader conservateur, John Lynch-Staunton, a dit craindre les futures violations des libertés civiles que risquent d'entraîner, selon lui, les mesures de la nouvelle loi.

« Nous n'avons pas besoin de beaucoup d'imagination pour identifier un grand nombre de Canadiens qui vont être visés, qui vont être harcelés, dont on va faire des victimes », a également déclaré Noël Kinsella, leader adjoint des conservateurs, faisant notamment référence aux Canadiens d'origine arabe.

La sénatrice libérale, Joyce Fairbairn, a convenu que le projet de loi a pu susciter des inquiétudes,

mais a soutenu que le gouvernement devait agir en ce sens.

« Le terrorisme existe, il est désormais parmi nous, et il ne va pas disparaître », a déclaré la parlementaire, ajoutant que le Canada devait envoyer au monde le message qu'il n'est pas « un refuge pour les terroristes ».

Deux sénateurs conservateurs, Trevor Eyton et Rock Bolduc, ont joint leur voix à celle des libéraux. Marcel Prud'homme, jadis député libéral mais siégeant comme indépendant, et Michael Pitfield, indépendant, ont voté contre le projet de loi.

Le projet de loi, dont la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, a assuré qu'il constituait un équilibre entre sécurité et libertés individuelles, est le premier texte de loi canadien à offrir une définition du terrorisme.

Le texte prévoit la prison à vie pour les planificateurs d'actes terroristes et des peines allant jusqu'à

14 ans d'emprisonnement pour leurs complices.

Il autorise les arrestations préventives, parfois sans mandat, de personnes soupçonnées de terrorisme, avant même qu'elles n'aient commis d'acte criminel.

Un suspect, ou quiconque soupçonné d'avoir connaissance d'une activité terroriste, peut être contraint de témoigner devant un juge lors d'interrogatoires en cours d'enquête.

Alors qu'il sera plus facile à la police d'obtenir un mandat pour effectuer des écoutes, le Centre de la sécurité des télécommunications, un bureau du ministère de la Défense, pourra pour la première fois procéder à des écoutes électroniques de ressortissants canadiens ainsi que d'étrangers.

Le gouvernement pourra, en accord avec un juge, refuser de divulguer des renseignements régis par les lois fédérales sur l'accès à l'information et sur la protection de la vie privée.

## Jacques Roy Précision

Contrairement à ce que nous avons écrit dans un article paru samedi sur les tarifs aériens, le professeur de management Jacques Roy n'enseigne plus à l'UQAM mais à l'École des hautes études commerciales.

Nos excuses.

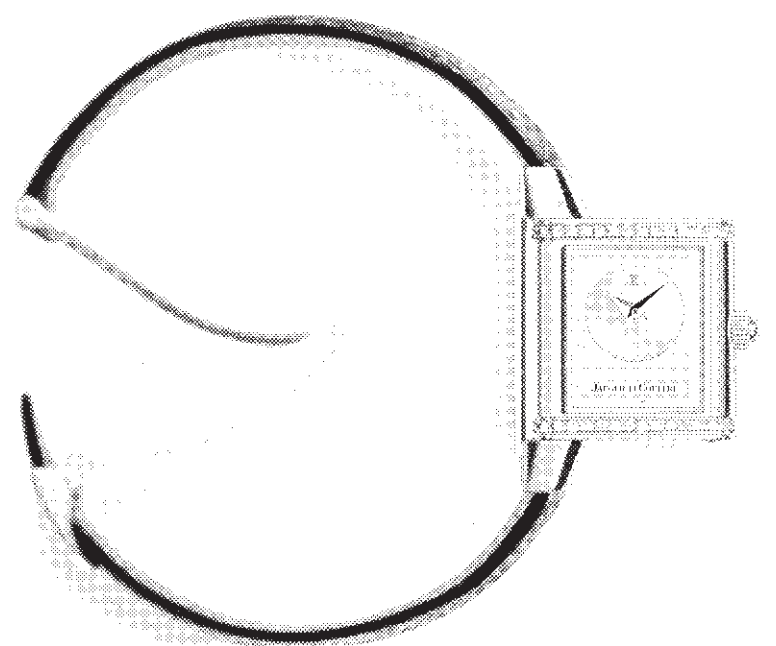
## DU CARACTÈRE!

Tous les dimanches dans **La Presse**

# LECTURES



## Reverso Duetto



JAEGER-LECOULTRE

CHÂTEAU D'IVOIRE  
Depuis 1873

2020 de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

Horaires des fêtes : Lundi au vendredi de 10 h à 20 h 30 Samedi - dimanche 10 h à 17 h

# LA GUERRE AU TERRORISME

| BACILLE DU CHARBON |

## Des spores d'origine américaine ?

Washington en est quasi convaincu

PATRICK ANIDJAR  
Agence France-Presse

WASHINGTON — Les autorités américaines ont acquis la quasi-certitude que la contamination par les spores du bacille du charbon de lettres adressées au Sénat et à des organes de presse, qui a causé la mort de cinq personnes et contaminé 13 autres, trouvait bien son origine aux États-Unis.

Cette probabilité renforcerait une hypothèse des enquêteurs du FBI (police fédérale) sur l'existence d'un « loup solitaire » vivant aux États-Unis, aux connaissances scientifiques certaines et aux motivations inconnues, mais suffisamment fortes pour avoir pu lancer une attaque bioterroriste en règle.

Elle contredit aussi la possibilité que des terroristes étrangers soient à l'origine de cette mystérieuse affaire.

Le porte-parole de la Maison-Blanche Ari Fleischer a affirmé lundi que « les preuves vont de plus en plus dans le sens d'une source intérieure », tout en soulignant que les conclusions des enquêteurs ne sont pas définitives. « Les enquêteurs du FBI examinent avec la plus grande attention toutes les données dont ils disposent. Je n'ai pas la liberté d'en dire plus », a-t-il ajouté.

Le quotidien *USA Today* a observé hier qu'il s'agissait de la déclaration officielle « la plus forte » concernant l'origine des lettres contaminées.

Selon le journal, une vingtaine de laboratoires américains manipulant le bacille du charbon sont dans le collimateur des enquêteurs et des scientifiques chargés d'élucider ce dossier.

Les propos du porte-parole de la Maison-Blanche sont intervenus une dizaine de jours après ceux du chef de la majorité démocrate au Sénat Tom Daschle selon lesquels la lettre contaminée qui lui avait été adressé avait été envoyée par quelqu'un ayant travaillé dans l'armée.

En réponse à une question d'un journaliste de CNN lui demandant si la lettre reçue le 15 octobre et postée dans le New Jersey, à Trenton, venait de quelqu'un ayant travaillé dans l'armée, le sénateur du Dakota du Sud avait répondu : « Exact. C'est exact. »

Dimanche, le quotidien *Washington Post* avait révélé, sur la foi de scientifiques, que les spores du bacille du charbon envoyées au Congrès étaient identiques à celles stockées depuis 1980 par l'armée américaine.

Le journal avait précisé que de nombreux laboratoires sont en possession de la souche Ames, une des plus dangereuses existantes, utilisée dans les récentes attaques aux États-Unis. Mais seuls cinq laboratoires détenant des spores parfaitement identiques génétiquement à celles présentes dans des lettres adressées au Sénat ont pour l'instant été recensés.

Les échantillons dont ces laboratoires disposent proviennent tous d'une seule source militaire aux États-Unis : l'Institut de recherche médicale sur les maladies infectieuses (USAMRIID) de FortArmy Detrick (Maryland).

### Vaccin

Par ailleurs, le secrétaire aux services de Santé Tommy Thompson devrait décider rapidement de donner ou non le vaccin contre la maladie du charbon à plus de 3000 personnes exposées au bacille au cours des dernières semaines au Congrès, dans des bureaux de postes à Washington et dans le New Jersey, et qui sont parmi les plus susceptibles de développer la maladie.

Dans ce contexte, une lettre contenant une poudre blanche suspecte a été découverte lundi au département d'État. Les résultats de l'analyse de cette enveloppe devraient être connus dans les prochains jours.

Selon une étude réalisée par l'Université Harvard et publiée hier par le *Washington Post*, un tiers des habitants de la région de Washington craignent d'avoir été contaminés par la maladie du charbon, après un contact avec des lettres infectées.



Le leader du gouvernement de transition Hamid Karzaï s'est rendu en Italie pour rencontrer l'ex-roi d'Afghanistan en exil, Mohammed Zahir Shah. Ci-dessus, l'ancien monarque (à droite) remet au dirigeant afghan (à gauche) un Coran en guise de présent.

Photo AP ©

| AFGHANISTAN |

## Karzaï prêt à élargir le gouvernement de transition

Agence France-Presse

ROME — Le chef désigné du nouveau gouvernement de transition afghan, Hamid Karzaï, venu à Rome rencontrer l'ex-roi d'Afghanistan Mohammed Zahir Shah, a affirmé hier que son équipe pourrait être élargie et modifiée si les intérêts de l'Afghanistan l'exigeaient.

M. Karzaï, qui doit prendre ses fonctions samedi et dont c'est le premier déplacement à l'étranger depuis sa nomination, s'est rendu en début de soirée à la résidence de l'ancien souverain dans le nord de Rome pour une audience d'environ une heure, a indiqué un porte-parole de l'entourage de l'ex-roi. L'entretien devait être suivi par un dîner de travail.

Sa venue à Rome était essentiellement dictée par sa volonté de rencontrer Zahir Shah, dont il est un fidèle partisan, avant sa prise de fonctions. Comme l'ancien roi, Hamid Karzaï, 43 ans, est membre du clan Durrani, l'une des deux grandes tribus pachounes.

L'ancien monarque, 87 ans et en exil à Rome depuis 1973, veut rentrer dans son pays le plus tôt possible et commence à se préparer pour ce voyage, mais son entou-

rage lui demande d'être patient et de laisser le temps au nouveau gouvernement de s'installer.

« Il est prêt à rentrer et son retour pourrait avoir lieu au mois de janvier, ou en février, si les conditions de sécurité le permettent », a indiqué son fils Mirwais.

Hamid Karzaï avait auparavant été reçu par le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, qui s'est engagé à participer à la reconstruction de l'Afghanistan.

« Si les besoins des Afghans montrent qu'il faut des changements ou que le gouvernement doit être élargi, ce sera fait », a déclaré le dirigeant afghan au cours d'une conférence de presse commune avec M. Berlusconi, à l'issue de leur entretien. « C'est l'intérêt général qui doit nous guider et nous devons le respecter », a-t-il ajouté.

« Nous procéderons à un élargissement du gouvernement à mesure des besoins », a-t-il dit, laissant entendre qu'il n'aurait pas d'objection à inclure de nouveaux éléments dans son gouvernement intérimaire. M. Karzaï a démenti à cette occasion que certains chefs afghans, notamment Abdurrah Rasul Sayyaf, l'allié pachoun du président de l'Alliance du

Nord Burhanuddin Rabbani, soient insatisfaits de la composition du gouvernement intérimaire.

« J'ai trouvé que M. Sayyaf et d'autres dirigeants afghans nous soutenaient », a-t-il dit. Il a cependant admis que M. Sayyaf avait des réserves quant au déploiement d'une force multinationale de maintien de la paix.

Silvio Berlusconi lui a souhaité « bonne chance » dans ses futures fonctions et a réaffirmé que l'Italie était prête à participer, avec les autres pays européens, à une force multinationale de sécurité en Afghanistan. Le ministre de la Défense Antonio Martino a précisé que les soldats italiens seraient opérationnels après Noël.

Le président du conseil italien a également affirmé que « les conditions n'étaient pas réunies pour élargir les hostilités à d'autres pays ».

M. Berlusconi, qui est à la tête d'un empire de télévision, a annoncé que l'Italie aiderait à reconstruire une station de radiotélévision à Kaboul pour aider à la « diffusion de la liberté et des valeurs démocratiques ».

## Les Américains interrogent 20 prisonniers

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis détiennent déjà 20 prisonniers, remis par les forces antitalibanes, dont l'embarrassant « taliban américain », mais les responsables américains estiment qu'il faudra du temps avant que les détenus ne livrent des secrets sur les dirigeants d'Al-Qaeda en cavale et les projets terroristes du réseau.

Le Pentagone a indiqué hier que 15 prisonniers capturés par les forces antitalibanes dans le nord de l'Afghanistan étaient déjà passés entre les mains des Américains et avaient été transférés vers Kandahar (Sud), et que leur nombre devrait augmenter.

De plus, les États-Unis détiennent cinq « non-Afghans » de niveau « assez important », dont l'Américain John Walker Lindh et un Australien, sur le navire américain *Peleliu* dans l'océan Indien. « Nous ne voulons pas encore les nommer, car nous ne sommes pas sûrs que leurs camarades aient pris connaissance de leur capture », a déclaré le secrétaire américain adjoint à la Défense Paul Wolfowitz.

Le département de la Défense n'a pas précisé la nationalité des 15 détenus, sortis de la prison de Shibargan, à l'ouest de Mazar-e-Sharif, ni s'il s'agissait de talibans ou de membres d'Al-Qaeda.

### Des prisonniers de haut rang ?

M. Wolfowitz a indiqué ne pas être en mesure de confirmer si des adversaires de haut rang figuraient parmi les 15 : « Nous travaillons à l'établir. Cependant, si vous êtes un haut responsable, j'imagine que vous ferez de votre mieux pour le cacher et faire semblant d'être une victime innocente. »



Le caporal Joshua Chuck, des Marines américains, monte la garde à la toute nouvelle prison de l'aéroport international de Kandahar, où huit agents du FBI fraîchement débarqués interrogent quelques-uns des détenus soupçonnés d'appartenir à Al-Qaeda.

Photo REUTERS ©

Faire parler les prisonniers est capital pour la sécurité même des États-Unis, mais difficile, selon le ministre. « Ces gens sont des menteurs consommés », a-t-il dit.

« La première priorité est d'obtenir des informations, essentielles pour en arriver à la capture d'autres terroristes et en particulier de terroristes qui, aux États-Unis ou ailleurs,

préparent des opérations », a en outre souligné Paul Wolfowitz.

Le FBI est à pied d'oeuvre, avec huit agents arrivés lundi soir, pour interroger des prisonniers, notamment des membres allégués d'Al-Qaeda, dans un centre de détention sous très haute surveillance, à l'aéroport de Kandahar.

Le capitaine Thomas Schmidt, responsable du centre, a déclaré que les militaires américains avaient tiré les leçons de la mutinerie à la forteresse de Qalae-Jangi, près de Mazar-e-Sharif (nord de l'Afghanistan), où plusieurs centaines de détenus talibans et membres présumés d'Al-Qaeda, ainsi qu'un agent de la CIA, avaient trouvé la mort le mois dernier.

Le centre de Kandahar « est probablement l'endroit le plus sûr en Afghanistan », a affirmé l'officier.

### Le « taliban américain »

« Enfin, Washington n'a toujours pas pris de décision au sujet John Walker Lindh, 20 ans, capturé le mois dernier dans le nord, et qui semble coopérer avec les enquêteurs.

« Nous examinons toujours ce que nous allons faire de lui, nous n'avons pas décidé », a dit M. Wolfowitz. « Ce n'est pas un prisonnier de guerre », mais « il est traité conformément aux protections (des conventions) de Genève pour les prisonniers de guerre ».

Tous ces détenus en tout cas posent un casse-tête juridique : « À un certain moment, il faudra considérer la punition judiciaire, puis quelle juridiction s'applique. Mais nous en sommes très loin. C'est une affaire compliquée », a souligné le numéro deux du Pentagone.

Selon Richard McGraw, porte-parole du Pentagone, les forces afghanes antitalibanes ont saisi des milliers de prisonniers, dispersés dans le pays. D'après lui, les Américains veulent d'abord interroger ceux parmi les détenus qui parlent anglais et ils demandent que leurs soient livrés les prisonniers « qui les intéressent ».

WASHINGTON

Suite de la page A 1

Pendant ce temps à Tora Bora, des commandos ont fouillé hier les grottes de cette région de l'est de l'Afghanistan, abandonnées par les combattants d'Oussama ben Laden.

« Cela va être un travail pas à pas, grotte par grotte », a dit le général Peter Pace, chef adjoint de l'état-major interarmées. Il a noté qu'il y avait plusieurs centaines de tunnels qu'il faudrait visiter.

Les fidèles du chef islamiste, chassés des caches où ils s'étaient retranchés, tentaient de gagner le Pakistan, qui a renforcé les contrôles le long de sa frontière.

Plusieurs dizaines de membres d'Al-Qaeda, en majorité des arabes, ont déjà été arrêtés par les combattants afghans.

Au moins 20 sont détenus pour interrogatoire par les forces américaines, dont cinq sur un navire en mer d'Oman, le *Peleliu*, et 15 sur une base des Marines près de Kandahar.

Après la chute des talibans, un gouvernement intérimaire de six mois doit remplacer dès samedi à Kaboul le pouvoir de la milice fondamentaliste. Le chef de ce cabinet, Hamid Karzaï, a conféré hier à Rome avec l'ex-roi d'Afghanistan, Mohammed Zaher Shah.

La sécurité de ce cabinet doit être assurée par une force internationale de stabilisation dont les modalités de déploiement ont fait l'objet de négociations difficiles hier à Kaboul entre la communauté internationale et la coalition afghane la plus puissante, l'Alliance du Nord.

Les premiers éléments de cette force qui pourrait compter 5000 hommes, placés sous commandement britannique, doivent se déployer dès samedi à Kaboul.

Entre-temps, les chefs afghans alliés des États-Unis dans l'est du pays ont réaffirmé avoir gagné la bataille de Tora Bora: « Al-Qaeda est complètement fini », a assuré hier l'un des chefs de l'Alliance de l'Est, Haji Zaher.

Mais en dépit de la satisfaction de leurs alliés, les États-Unis ont répété que les opérations en Afghanistan n'étaient pas finies.

À Bruxelles, le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a déclaré que la campagne en Afghanistan entrerait dans une « phase dangereuse » et qu'elle ne s'achèverait pas « par la capture d'un ou deux chefs terroristes ».

Il a par ailleurs promis des « conséquences dévastatrices » aux pays qui soutiennent le terrorisme.

« Au regard des effets dévastateurs de ce qu'ils ont fait aux États-Unis, imaginez les destructions qu'ils pourraient causer à New York, Londres, Paris ou Berlin avec des armes nucléaires, chimiques ou biologiques », a-t-il déclaré.

« Nous devons prendre conscience que les attaques du 11 septembre — aussi horribles qu'elles aient été — ne pourraient être qu'un simple avant-goût de ce qui adviendrait si nous ne nous préparions pas aujourd'hui à défendre nos peuples face à des adversaires possédant des armes d'une portée et d'une puissance croissantes », a-t-il ajouté.

Washington, qui pouvait se satisfaire d'avoir évincé en quelques semaines les talibans et dispersé Al-Qaeda, doit maintenant prévenir d'éventuelles critiques pour son incapacité à trouver et neutraliser ben Laden et le chef des talibans, le mollah Mohammad Omar.

Washington a de plus indiqué hier avoir fait pression sur le Yémen pour que ce pays s'attaque à des éléments présumés d'Al-Qaeda.

Des unités de l'armée et de la police yéménites, soutenues par des hélicoptères, ont attaqué hier le village d'Al-Hossoun, dans l'est du Yémen, où se seraient réfugiés des membres allégués d'Al-Qaeda. Les combats ont fait 12 morts et plusieurs blessés des deux côtés.

# Aucun accord sur la force internationale de paix en Afghanistan

d'après AFP et PC

**KABOUL – Aucun accord n'a été conclu hier soir à Kaboul sur la taille et le mandat d'une force internationale de paix pour l'Afghanistan, alors que plusieurs pays européens ont précisé leurs intentions de participation.**

« Il n'y pas eu d'accord sur les 5000 soldats », a déclaré Mohammad Jan, collaborateur du ministre de la Défense Mohammed Qasim Fahim, alors qu'un autre responsable de ce même ministère avait annoncé plus tôt dans la journée un accord sur ce nombre.

En milieu de journée, un accord de principe pour le déploiement d'une force de maintien paix de 5000 hommes avait été annoncé par une autre source au ministère de la Défense.

« Ils se sont mis d'accord pour 5000 ou plus de soldats de maintien de la paix, mais ils n'ont encore rien signé », avait déclaré Barnab Salih, qui était présent lors d'entretiens dimanche entre le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld, M. Fahim, et le général britannique John McColl, pressenti pour prendre la tête de la force de paix.

Les négociations se sont poursuivies hier entre Britanniques et Afghans après le départ lundi du gé-

néral britannique John McColl, chargé de préparer le terrain au déploiement des premiers éléments de la force. Le général Peter Waugh, resté à Kaboul avec une équipe de six responsables militaires britanniques, était chargé de mener la suite des pourparlers.

L'Alliance du Nord, dont les représentants jouent un rôle prépondérant au sein du gouvernement intérimaire qui doit entrer en fonction samedi, avait déclaré la semaine dernière vouloir que la force soit limitée à 1000 hommes et que son rôle soit restreint à la défense des bâtiments gouvernementaux.

Un troisième porte-parole du ministère afghan de la Défense, Gulbuddin, a pour sa part indiqué hier que des troupes internationales pourraient être déployées à Kaboul, sur les principaux axes routiers autour de la capitale, sur la base aérienne de Bagram (à 50 km au nord de Kaboul), ainsi qu'à Mazar-e-Charif (Nord) et Kandahar (Sud-Est).

La France s'est dite prête à envoyer 800 hommes pour participer à la force en Afghanistan, mais sa participation pourrait aussi être « plus réduite », a déclaré son ministre de la Défense Alain Richard.

Le ministère britannique de la Défense a annoncé de son côté qu'une centaine de fusiliers marins britanniques devraient être déployés à Kaboul dès samedi, date d'entrée en fonction du gouvernement intérimaire afghan issu des accords de Bonn.

Le premier ministre Tony Blair a indiqué que la Grande-Bretagne, qui devrait diriger le force de maintien de la paix, pourrait contribuer à hauteur de 500 soldats, tout en soulignant qu'aucune décision finale n'avait été prise.

Une autre réunion de responsables militaires de pays prêts à participer à la force multinationale en Afghanistan aura lieu aujourd'hui à Londres.

En plus des difficultés éprouvées pour faire accepter la présence en grand nombre de soldats étrangers par les dirigeants afghans, le fonctionnement de la force internationale fait aussi l'objet d'un débat entre pays qui veulent y participer.

Selon le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, la Grande-Bretagne souhaite que la direction de la force de paix soit étroitement liée au commandement central des États-Unis, jusqu'ici chargé des interventions armées en Afghanistan, alors que l'Allemagne exige que les deux commandements soient clairement séparés.

Concernant le mandat de la force, Tony Blair veut qu'il soit soumis au chapitre VII de la charte des Nations unies, qui permet le recours à la force, au-delà de la légitime défense.

Mais le ministre des Affaires étrangères du gouvernement intérimaire de l'Afghanistan, Abdullah Abdullah, a demandé que les troupes soient soumises au chapitre VI de cette charte, qui ne permet pas, au contraire, le recours à la force.

**Participation du Canada**

Lors d'un point de presse, hier, le premier ministre Jean Chrétien n'a pas voulu indiquer quand les soldats Canadiens pourraient être déployés.

« Nous voulons être présents là-bas (en Afghanistan). Nous sommes engagés à être là-bas mais nous attendons la résolution des Nations unies qui décidera de la composition et du rôle (de la force multinationale) », a fait valoir M. Chrétien. Le conseil de sécurité de l'ONU pourrait prendre une décision dès cette semaine.

Pressé par les journalistes de se faire plus précis sur la contribution canadienne, le premier ministre a admis que « cela peut prendre encore quelques semaines avant que la décision soit prise et que les troupes soient déployées ».

Environ 1000 soldats canadiens sont en état d'alerte depuis un mois et n'attendent que le feu vert pour se rendre en sol afghan. « Ils sont prêts à partir dès que ce sera nécessaire », poursuit M. Chrétien.

Le Canada a néanmoins renouvelé, hier, son engagement à participer à la reconstruction de l'Afghanistan et à la mise sur pied d'une force de maintien de la paix. Dans le cadre d'une rencontre avec ses homologues de l'Union européenne, à Ottawa, le premier ministre Chrétien a signé une déclaration réitérant la volonté du Canada d'appuyer les efforts de paix en Afghanistan.

\*\*offres valables seulement chez les concessionnaires

## Terrorisme: Ottawa gèle les avoirs du Hamas

Presse Canadienne

OTTAWA — Ottawa a élargi sa liste d'organisations soupçonnées de terrorisme pour y inclure tous les éléments du Hamas.

Le gouvernement fédéral avait d'abord exclu la branche caritative du Hamas de sa liste des groupes et individus dont les avoirs financiers seront gelés s'il s'en trouve dans une institution financière canadienne, quelle qu'elle soit.

Le Hamas a revendiqué la responsabilité de plusieurs attentats suicide en Israël au cours des dernières semaines.

Dans une lettre datée du 14 octobre, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a enjoint à toutes les institutions canadiennes de vérifier leurs dossiers pour voir si elles détiennent des actifs du Hamas, « maintenant visé par le gel des avoirs financiers ».

Au début du mois, les États-Unis ont gelé les avoirs de plusieurs groupes liés au Hamas.

\* Offres valables seulement chez les concessionnaires Chrysler ● Dodge ● Jeep<sub>®</sub> participants. Certaines exceptions s'appliquent. † Véhicules de DaimlerChrysler non inclus : Prowler, Viper, coupé Sebring, Liberty et camions turbo diesel. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Le prix n'inclut pas les taxes. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les offres se terminent le 21 décembre 2001. Jeep<sub>®</sub> est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. (M) A.O.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne.

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca

# F.R. Scott: une grande vie dans le siècle

Pierre Elliott Trudeau a dit de lui qu'il lui a « tout appris » du droit et de la politique. Leonard Cohen, lui, a cherché un maître en poésie en le côtoyant.

Frank Reginald Scott a laissé une empreinte profonde sur le Canada. Mais 17 ans après sa mort, dans la ville où il a fait sa carrière, il est largement ignoré.

C'était peut-être inévitable. Ou plutôt, il ne faut pas s'en étonner, vu... la tournure des événements.

F.R. Scott a commencé sa carrière au moment où Montréal était le centre économique, politique et culturel du Canada. Il l'a terminée dans une sorte d'amertume, symbole malgré lui de la résistance de la minorité anglo-québécoise face au nationalisme québécois.

Ce qui n'était pas inévitable, c'est que, 14 ans après sa parution, l'excellente biographie d'un professeur de littérature de Simon Fraser, Mme Sandra Djwa, soit enfin traduite en français et tout récemment publiée à Montréal (1).

Il s'agit d'une fascinante traversée du siècle en compagnie d'un homme qui s'était donné pour mission de « reconstruire » la société canadienne. On voit, au point de départ de sa démarche, imprégné de principes religieux, obsédé par l'idée de construire un nationalisme canadien à travers l'art et la politique.

Scott est l'arrière-petit-fils d'un immigrant anglais, John Scott, arrivé en 1831. Son père, Frederick Scott, est un original avant d'être un pasteur anglican. Il écrit de la poésie et tout prétexte est bon pour lire ses vers à sa famille et au premier venu. Il sera nommé à Québec, où naît Frank Scott, en 1899.

Les Scott sont élevés dans la morale victorienne. « Un Scott doit être sans tache », n'a de cesse de dire le père. Quand la Première Guerre mondiale éclate, le père s'engage dans l'armée de l'Empire, avec deux de ses fils. Frank Scott tente par cinq fois de s'enrôler, mais il a perdu un œil dans un accident et l'armée ne veut pas d'un borgne.

Frank Scott décroche une bourse Rhodes en 1920 et étudie l'histoire durant trois ans à Oxford. C'est là qu'il entre en contact avec les idées socialistes. Il se met à la poésie.

Un peu comme les intellectuels francophones partis faire un « pèlerinage » à Paris dans les mêmes années, et qui revenaient un peu déprimés à Montréal, Scott s'installe ici pour découvrir une ville où presque personne ne partage ses préoccupations. Les « Anglais » ne pensent qu'au commerce ; les « Français » sont dominés par l'Église catholique ; la littérature canadienne lui apparaît misérable ; la vie politique, corrompue et dominée par un capitalisme primaire.

Après des études en droit peu inspirantes à l'Université McGill, il y devient un des premiers professeurs à temps plein. L'enseignement laissera à Scott le loisir de se mêler d'action politique et de littérature. Et Dieu sait s'il s'en est mêlé !

Les années 20 sont marquées par une certaine prospérité, mais aussi par la répression brutale des luttes ouvrières. Au nom de la lutte contre le communisme, la police arrête et matraque à qui mieux mieux un peu partout dans les grandes villes canadiennes. Scott dénonce la situation. Il fonde avec d'autres universitaires une ligue pour la « reconstruction sociale », et participera en 1933 à la fondation de la Cooperative Commonwealth Federation (CCF), qui deviendra le Nouveau Parti démocratique.

On est en pleine crise économique et Scott et ses amis avancent des idées radicales, notamment la nationalisation de tous les moyens de production.

Quand la guerre de 1939-45 s'annonce, Scott, qui a tant voulu s'enrôler lors de la Première Guerre, se révèle pacifiste et isolationniste : le Canada doit montrer son indépendance face à la Grande-Bretagne. Il rejoint en cela le nationalisme canadien-



français, dont les leaders refusent la participation obligatoire à l'effort de guerre — une autre « guerre de l'Empire ».

Mais Scott finira par reconnaître, devant les succès des armées d'Hitler, qu'il y a davantage en jeu et qu'il y a une « guerre juste » à mener en Europe.

Le livre révèle combien les rapports entre Scott et Pierre Trudeau sont filiaux. Scott est le grand héros de Trudeau, rien de moins. En 1943, Trudeau assiste à une conférence de Scott, dont il a lu plusieurs écrits. Scott défend l'idée de rapatrier la Constitution canadienne — encore une loi britannique — et d'inclure une Charte des droits. Il fait la promotion d'un gouvernement central puissant, seul moyen à ses yeux de combattre les injustices et d'imposer des programmes sociaux. D'instaurer, en un mot, une « société juste » — expression que reprendra à son compte Trudeau. Scott en aura toujours contre les droits des provinces, mais sera toujours un ardent défenseur des droits individuels.

Scott, dans ses luttes contre le gouvernement de Maurice Duplessis, est à l'origine de certaines des décisions les plus importantes de la Cour suprême en matière de liberté d'expression. Il a défendu les témoins de Jéhovah, persécutés alors avec l'encouragement de l'Église catholique. Il a fait déclarer nulle par la Cour suprême la loi du cadenas, que Duplessis avait fait voter pour faire fermer les lieux où l'on faisait la propagande du communisme.

Trudeau continuera à fréquenter Scott, mais en 1966, il choisit le Parti libéral plutôt que le NPD. Il a incorporé au programme libéral nombre d'idées « néo-démocrates ». Et le projet constitutionnel de Scott s'est matérialisé en partie en 1982.

Mais déjà, le vieux prof de McGill était quelque peu amer.

Lui qui avait cru pouvoir sauver le Canada en contribuant à la commission Laurendeau-Dunton sur le biculturalisme et le bilinguisme, lui qui avait traduit Anne Hébert et Saint-Denys Garneau, lui qui avait de nombreuses amitiés avec la gauche francophone québécoise, avait rompu avec plusieurs à la faveur de la montée du nationalisme au Québec. Il était devenu une caricature dans les livres de Jacques Ferron.

Quand éclata la crise d'Octobre, il appuya l'adoption des mesures de guerre et plusieurs lui reprochèrent de renier les principes qu'il défendait 40 ans plus tôt. Même sa femme, Marian, artiste peintre de renom, a critiqué certaines de ses positions.

Après l'élection du Parti québécois, il a reproché à Trudeau d'en faire trop pour tenter d'accommoder le Québec. Et la Charte des droits contenue dans la Constitution contenait à son goût trop de compromis. Il se plaint même du peu de place laissée à l'anglais lors de la cérémonie de rapatriement, en 1982.

Les dernières années, « pour beaucoup de Québécois, Frank Scott est *persona non grata*, un avocat du centralisme d'Ottawa, qui refuse aux Québécois francophones leurs droits constitutionnels légitimes. La révolution a dévoré le révolutionnaire », écrit Djwa.

Scott préfère se tourner vers la poésie, dont plusieurs prix ont souligné la qualité — le livre est plein d'exemples de ses vers, en version originale, traduits en bas de page.

Il est mort en 1985. Mais ce livre passionnant nous rappelle l'ampleur de l'oeuvre qui lui survit.

1. F.R. Scott : Une vie, de Sandra Djwa, Éditions du Boréal, 2001.

## 100 000 \$ pour souper avec Bill Clinton

PASCALE BRETON

POUR SOUPER aux côtés de Bill Clinton et ensuite assister à l'une de ses conférences confortablement assis aux premières loges, il faut être prêt à déboursier 100 000 \$.

La filière montréalaise de l'Organization for Educational Resources and Technical Training (ORT), un organisme privé à but non lucratif, a en effet eu l'idée d'inviter l'ancien président des États-Unis dans le cadre de sa campagne annuelle de financement.

Mais n'achète pas qui veut un billet pour cette soirée qui se déroulera le 18 février prochain.

Le prix d'un laissez-passer pour la conférence varie entre 100 et 500 \$ et les commanditaires de l'événement sont aussi invités à un souper, dont le couvert se vend quelques milliers de dollars.

La compagnie qui déboursera 100 000 \$ obtiendra ainsi deux places à la table de M. Clinton, dont une à ses côtés, et 10 autres billets pour le souper. Elle disposera aussi de 12 sièges à la Place des Arts, dont deux de choix, pour assister à l'allocution de M. Clinton.

Un don de 25 000 \$ permet par ailleurs d'obtenir deux billets pour le souper, à la même table que l'ancien président, ainsi que quatre sièges réservés pour la soirée à la Place des Arts, tandis qu'une contribution de 5000 \$ donne droit à deux billets pour le souper et deux pour la soirée.

La conférence de M. Clinton portera sur la situation mondiale actuelle et devrait débuter vers 20 h. Pour 100 \$, les « amis » de l'organisme obtiendront un siège dans la mezzanine alors que les « supporters » auront une place dans les rangées U à Z du parterre moyennant une contribution de 175 \$.

Les catégories « patron » et « bienfaiteur » donnent droit à des sièges dans les premières rangées du parterre pour un don de 250 à 500 \$.

Impossible pour le moment de connaître le nombre de billets vendus. L'ORT devrait être en mesure de divulguer davantage de détails sur cet événement jeudi.

Fondé à Londres en 1880, l'ORT est un organisme juif qui s'occupe d'un réseau mondial d'éducation et de formation. L'objectif de la campagne montréalaise est fixé à 850 000 \$ et les fonds amassés serviront à améliorer la qualité de vie des bénéficiaires de l'Hôpital de Montréal pour enfants et de l'hôpital Sainte-Justine. Un nouveau projet de visite virtuelle de l'hôpital est ainsi prévu pour Sainte-Justine. Une partie des sommes amassées servira aussi à financer l'achat d'équipement informatique destiné aux enfants qui subissent des traitements d'oncologie dans des hôpitaux israéliens.

## Les travailleurs de l'Île-aux-Tourtes ont maintenant des gilets de sauvetage

CLAUDE-V. MARSOLAIS

LES TRAVAUX DE réfection au pont de l'Île-aux-Tourtes ont repris depuis le 12 décembre et tous les travailleurs qui doivent effectuer le trajet en remorqueur pour se rendre aux barges sous la structure du pont ont maintenant un gilet de sauvetage attitré.

C'est ce qu'a indiqué le porte-parole de la Commission de la santé et sécurité du travail (CSST), Daniel Legault, en faisant état des exigences formulées par l'organisme à l'endroit de la société Construction DJL, maître d'oeuvre des travaux.

Des règles ont été imposées pour le transport des travailleurs sur le lac des Deux-Montagnes. Ainsi le remorqueur manœuvré par deux membres d'équipage ne peut prendre à son bord plus de trois travailleurs du chantier à la fois. Il est accompagné d'une chaloupe de sauvetage dont le pilote a suivi un cours certifié de navigation de plaisance.

Ces exigences n'ont cependant pas été transmises par écrit dans un document officiel à la compagnie, a laissé entendre Michel Corbeil, chargé des relations publiques pour Construction DJL.

Selon le vice-président du Con-

seil conjoint de la construction, Richard Goyette, le chantier est actuellement à l'étape du démantèlement puisqu'on y démonte les échafaudages.

Par ailleurs, l'enquête du coroner relativement à la mort des trois travailleurs de la construction ne pourra se mettre en branle avant quelques mois, le temps que les inspecteurs de la CSST aient procédé à leur propre enquête.

Ces derniers doivent faire des expertises sur la chaloupe qui a coulé, colliger les témoignages des personnes présentes sur le chantier au moment du drame ainsi qu'une étude sur l'organisation du travail du chantier.

M. Goyette, du Conseil conjoint de la construction, a indiqué que l'organisme va cibler l'entrepreneur Construction DJL lors de la réouverture du chantier au printemps et l'encadrer.

« Nous allons exiger un véritable programme de prévention et la libération d'une personne à plein temps pour s'occuper de la sécurité sur les chantiers de la compagnie de même qu'un comité d'établissement. C'est la seule façon de s'attaquer aux causes profondes des accidents sur les chantiers de construction qui font une trentaine de morts annuellement », d'affirmer M. Goyette.

NOËL MAGIQUE

LE TRENTÉ ET UN®

**LE TEE-SHIRT NUMÉRO 19.99**  
Le quatre gagne à Noël dans la boîte-cadeau Simons. Un tee-shirt en jersey de coton, encolure V, avec découpes et chiffre appliqué, en contraste sur fond bleu pâle, marine ou rouge. P.m.g.tg. Rég. 35.00\* Jeans 39.95

**LE CHAPSKA RANDONNÉE 69.95**  
Un chapeau tout souple en suède doublé fausse fourrure, qui tient chaud avec ses oreilles rabats coupe-vent. Noir ou chocolat. P.m.g.tg.

**LA FRAGRANCE «DIESEL GREEN» 68.00**  
Une fragrance masculine élaborée dans un esprit nature sur des notes boisées et florales soutenues. Une eau de toilette jeune, vivifiante dans une présentation audacieuse avec son vaporisateur en métal dépoli.

**LE PEIGNOIR EN RATINE MOELLEUSE 99.95**  
Offrez le confort d'un long peignoir col châle enveloppant, en douce ratine pur coton poids lourd 14 onces d'une qualité extraordinaire. Marine ou blanc. Taille unique. Rég. 125.00\*

la maison

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, PROMENADES ST-BRUNO, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE, TOUTS NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'À 21 HEURES, LUNDI 24 DÉCEMBRE JUSQU'À 17 HEURES, MARDI 25 FERMÉ, MERCREDI 26 DE 13H À 21H

| GROUPES DE MÉDECINE FAMILIALE |

## Les médecins inquiets

ALEXANDRE SIROIS

**Les médecins omnipraticiens estiment « illusoire » de penser que les 20 premiers groupes de médecine familiale de la province seront fonctionnels dès janvier, comme l'a récemment affirmé le ministère provincial de la Santé.**

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a tenu hier à minimiser les attentes au sujet de l'avenir des groupes de médecine familiale. Dans un communiqué, les membres de son conseil ont fait connaître leurs inquiétudes par rapport à ce qu'ils ont décrit comme « l'approche du ministère » à ce sujet.

« Quand on dit que les groupes de médecine familiale vont fonctionner en tant que groupes de médecine familiale en janvier, ça nous apparaît impossible. Il faut quand même avoir une dose de réalisme à un moment donné », a déclaré à *La Presse* le président de la FMOQ, Renald Dutil.

Mercredi dernier, le ministre de la Santé Rémy Trudel a annoncé la création de cinq nouveaux groupes de médecine familiale en janvier. Ceux-ci s'ajouteront aux 15 groupes mis sur pied cet automne, qui doivent théoriquement être en mesure de répondre aux besoins des malades jour et nuit, sept jours sur sept.

M. Trudel a ajouté qu'une entente transitoire sera bientôt conclue entre son ministère et la FMOQ. Une affirmation qui n'a visiblement pas été appréciée par les

médecins, qui estiment que le ministère n'a pas encore pris le taureau par les cornes. Ils semblent irrités par l'enthousiasme du ministre de la Santé, qu'ils jugent paradoxal.

« Le ministre a annoncé qu'il était sur le point de conclure une entente alors qu'au moment où je vous parle, les représentants du ministère à la direction des relations professionnelles n'ont pas encore eu de mandat pour discuter avec nous du dossier des groupes de médecine de famille », a souligné le Dr Dutil. « Alors comment voulez-vous qu'on règle des questions importantes comme les obligations, les droits et les recours du médecin à l'intérieur des groupes de médecine familiale, la nature des engagements qu'il va prendre, l'inscription de la clientèle, les modulations du mode de rémunération, etc. ? » a déploré le président de la FMOQ.

Ainsi, actuellement, rien n'a changé sur le terrain pour les médecins qui font partie des 15 groupes de médecine familiale déjà sélectionnés. Et rien ne changera en janvier non plus, prédisent les omnipraticiens, qui donnent aussi en exemple le besoin de se pencher sur le rôle des infirmières, les besoins en matière d'équipement informatique et l'inscription de la clientèle.

« Le ministre a dit que les gens sont invités à s'inscrire dès janvier, a rappelé le Dr Dutil. Est-ce que vous avez vu un formulaire d'inscription jusqu'ici ? Il semble qu'il y a un document de travail à ce sujet au ministère, mais nous, on ne l'a pas. Et pourtant ça touche les médecins ! »

## Les pharmaciens crient au psychodrame

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Comme il y a deux ans, le gouvernement du Québec essaie de « créer un psychodrame » autour du déficit du programme d'assurance-médicaments pour justifier à nouveau des hausses de primes, soutient l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires.

Selon l'organisme, le débat tout récent autour du programme, créé en 1996, a des allures de réédition du scénario d'une première commission parlementaire sur le même problème, il y a deux ans: Québec brouille sciemment les cartes en soutenant que son programme est lourdement déficitaire. Le fonds d'assurance est pratiquement en équilibre si on ne tient pas compte des paiements d'intérêts et d'administration qu'y prélève le gouvernement. C'est dans le programme d'assistance, visant les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes âgées, que se trouvent les déficits — 170 millions l'an passé — une facture toujours payée par le gouvernement du Québec.

Il y a deux ans, « on a entendu beaucoup de groupes,

de propositions intelligentes. Tout ce qu'on a vu comme geste, c'est une augmentation des primes et un versement de 9 millions pour compenser le fait qu'on ne recourait pas au générique », a expliqué hier Daniel Larouche, conseiller économique de l'Association. Québec avait fait alors passer subitement de 175 \$ à 385 \$ le plafond des primes pour les « adhérents », les salariés sans couverture privée.

« Deux ans plus tard, on revient en disant qu'on mettra tout sur la table alors qu'on parle d'un problème financier du Conseil du Trésor », a commenté M. Larouche. Les problèmes de santé semblent mis de côté, a-t-il ajouté.

Selon l'Association, plusieurs mythes entourent les problèmes du programme d'assurance-médicaments, des préjugés qu'elle compte bien faire tomber à l'occasion de la consultation prévue par le ministre Rémy Trudel en début d'année. D'abord, la situation économique des personnes âgées s'est grandement améliorée, plaide-t-on dans la foulée du rapport Montmarquette, qui préconisait que cette strate de la population soit mise davantage à contribution pour le financement du régime.

Aussi, chiffres à l'appui, l'Association estime que les Québécois sont loin d'être de grands consommateurs de médicaments; ils sont en fait dans la moyenne canadienne. De plus, le gouvernement du Québec n'est pas le plus généreux quand arrive la note de pharmacie. Pour réduire les coûts, l'Association préconise une revue de l'utilisation des médicaments et une augmentation du rôle du pharmacien. Des gestes comme l'abolition des franchises — un impératif selon les critères des programmes d'assurance modernes — et l'application de la politique du médicament au moindre coût réduiraient subitement les coûts pour le programme d'assurance, mais le taux de croissance ne serait pas réduit pour autant.

Une étude plus pointue de la croissance des factures de médicaments montre que la consommation de certains types de molécules, destinées aux problèmes cardiovasculaires surtout, ont augmenté de 42 %. Il y a trois ans, 150 médicaments représentaient 88 % des coûts du régime. Or, la moitié de ces médicaments n'existaient pas 10 ans plus tôt.

# SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU LUNDI 24 DÉCEMBRE 2001, DANS LA LIMITE DES STOCKS

# rabais 50%

## ASPIRATEUR VERTICAL KENMORE<sup>MD</sup> 10 A

Tuyau moulé par soufflage, filtre en mousse,  
cordon 20 pi. N° 38010. Rég. Sears 199,99.

# 99<sup>99</sup>




3011809A

NP1241701

Copyright 2001, Sears Canada Inc.

**loto-québec** résultats

**Banko** **Quotidienne**

Tirage du 2001-12-18

03	04	07	08	12
18	19	21	23	33
36	41	42	46	47
52	59	63	64	68

3 4  
207 8338

**Extra**

Tirage du 2001-12-18  
NUMÉRO: 866284

**Le jeu doit rester un jeu**

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité. T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

**loto-québec** résultats

**Célébration 2002**

1 Land Rover (ou 60 000 \$)

Tirage du 2001-12-18 660D331

2001-12-01	850C154	2001-12-10	176C686
2001-12-02	213F687	2001-12-11	808H584
2001-12-03	145E905	2001-12-12	174C685
2001-12-04	842E989	2001-12-13	148F614
2001-12-05	529F647	2001-12-14	941H471
2001-12-06	105D269	2001-12-15	565C255
2001-12-07	778F676	2001-12-16	220C823
2001-12-08	582B625	2001-12-17	272A831
2001-12-09	513B658		

(non décomposables)

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 Land Rover Discovery chaque jour du 1<sup>er</sup> au 31 décembre


FI1299

cyberpresse.ca / noel

cyberpresse.ca

**FLOWING LINES**  
par KAUFMANN de SUISSE

3008573



De notre collection Callista bracelet or 18ct et acier, avec citrines, peridots, tanzanites, tourmalines, etc.

**KAUFMANN de SUISSE**  
BIJOUX - DEPUIS 1954  
2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL  
(514) 848-0595  
À PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.  
www.kaufmannsuisse.com

RADIO-ONCOLOGIE

# Fini les traitements aux États-Unis

Le délai pour obtenir un traitement passe aussi de huit à 12 semaines

DENIS LESSARD

**QUÉBEC – Le gouvernement Landry compte tirer un trait fin-janvier sur l'envoi de patients cancéreux aux États-Unis. Mais une partie de cet objectif est atteint grâce à une prolongation du délai d'attente acceptable.**

Alors que Pauline Marois avait adopté un délai de huit semaines comme norme pour envoyer un patient se faire traiter aux États-Unis, le ministre de la Santé Rémy Trudel parlait hier de 12 semaines.

« On n'a que 114 personnes au delà de 12 semaines, et si l'état de santé requiert une intervention plus rapide en radio-oncologie, ces gens là reçoivent leur traitement », a expliqué M. Trudel. « L'important est que personne ne voit son état se détériorer parce que nos capacités (de traitement) seraient trop restreintes », a-t-il ajouté.

Depuis le début de ces transferts à l'été 1999, 1610 patients québécois ont été traités aux États-Unis avec un coût moyen par cas de 12 000 \$.

Au cabinet de M. Trudel, on soutenait hier que la norme avait toujours été de 12 semaines, bien que tous les textes publiés jusqu'ici

fixent clairement la barre à huit semaines comme seuil nécessitant l'envoi d'un patient aux États-Unis.

Quand on lui demande si les patients peuvent avoir la « garantie » d'être traités en deçà des délais, le ministre de la Santé sursaute : « C'est un gros mot... garantie. On assure que les gens soient traités en deçà de la période recommandée par les spécialistes. Dire qu'on met fin aux transferts vers les États-Unis est une chose. Garantir que tout le monde aura un traitement dans les bons délais, c'est toujours un délai. On doit continuer à travailler pour y arriver ».

Hier, M. Trudel soulignait être heureux qu'en dépit d'une hausse de 5 % du nombre de cancers, la liste d'attente diminuait, à 1052 à la mi-novembre. « On est capable de faire face à cette liste, parce qu'on a de meilleures installations et plus de personnel », d'expliquer le ministre.

Pour le Dr Abdenour Nabid, président de l'Association des radio-oncologues, il est difficile de fixer des délais sans se pencher sur des cas précis. Dans certains cas, il faut agir plus vite qu'en 12 semaines. « Dans le meilleur des mondes, même une semaine d'attente est de trop, il faut traiter le plus rapidement possible », résume-t-il.

Pour le spécialiste, c'est bien plus l'allongement des périodes de traitement que l'augmentation du nombre des plateaux techniques qui explique qu'on puisse mettre fin

aux transferts vers les États-Unis. C'est la troisième fois en un an que le ministère de la Santé en arrive à des ententes pour ouvrir les plateaux techniques existants en dehors des heures d'ouverture habituelles.

Au printemps 1999, quand Québec avait entrepris d'envoyer ses patients aux États-Unis pour les cancers de la prostate et du sein, la ministre de la Santé Pauline Marois avait expliqué qu'aucun malade ne devrait attendre une intervention de radiothérapie au delà de huit semaines. Depuis deux ans, cette règle de huit semaines était la norme pour décider des patients qui iraient se faire soigner en Nouvelle-Angleterre. Déjà ces huit semaines représentent le double du délai d'attente souhaitable, selon la Cancer Advocacy Coalition of Canada.

« Ce qui nous importait, c'est qu'on se donne les moyens de traiter notre monde », a expliqué M. Trudel, estimant que les décisions prises depuis deux ans ont certes donné des résultats, « mais on ne peut s'en satisfaire ».

Pour le ministre, cette diminution du nombre de cas résulte de la prolongation des heures sur les plateaux techniques. Québec avait accordé, l'an passé, jusqu'à 100 \$ par cas traité comme bonus aux technologues en radio-oncologie. En pratique, on faisait passer de 23 \$ à 100 \$ l'heure le salaire de ces techniciens en dehors des périodes normales d'activités.



Photo Presse Canadienne

**Estimant que les ressources en oncologie seront bientôt suffisantes et accessibles au Québec, le ministre de la Santé Rémy Trudel a annoncé hier que les Québécois n'auront bientôt plus besoin d'aller aux États-Unis pour soigner leur cancer.**

## 100 milliards en frais de santé cette année

ALEXANDRE SIROIS

LA HAUSSE DES SOMMES injectées par les gouvernements au Canada en matière de santé en 2001 aura fait grimper les dépenses totales dans ce secteur à plus de 100 milliards pour la première fois de l'histoire.

C'est ce qu'a estimé l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) qui a publié hier un volumineux rapport intitulé : *Tendance des dépenses nationales de santé, 1975 à 2001*. Selon cette étude, les dépenses en santé devraient atteindre cette année 102,5 milliards. L'an dernier, elles se chiffraient à 95,9 milliards.

Ce sont les dépenses en santé du secteur public qui seraient principalement à la source de cette hausse. Elles auraient grimpé de 7,9 % en 2001 pour atteindre 74,5 milliards, alors qu'elles se chiffraient à 69 milliards en 2000 et à 63,4 milliards en 1999.

La croissance des dépenses en santé, après correction pour l'inflation, serait plus élevée entre 1998 et 2001 que pour toute autre période de quatre ans au cours des 27 dernières années, précise l'ICIS. Ces chiffres doivent cependant être interprétés avec précaution, indique Gilles Fortin, chercheur principal de l'organisme à but non lucratif.

« Au cours des quatre dernières années, il y a eu des augmentations considérables des dépenses en santé, de l'ordre de près de 7 % par année. Mais sur une base historique, on a déjà dépensé plus, en fonction du produit intérieur brut, que présentement. Alors on ne peut pas dire que les dépenses en santé se soient emballées et qu'elles soient devenues hors de contrôle », explique M. Fortin. « Avant 1998, les augmentations étaient beaucoup plus faibles, précise M. Fortin. Elles étaient de 2,4 %. Il y a peut-être eu un phénomène de rattrapage lors des quatre dernières années parce que beaucoup de provinces avaient fortement diminué leurs dépenses à partir de 1991-1992. »

**Le Québec, bon dernier**

Toujours pour ce qui est du rapport entre les dépenses en santé et le PIB, l'ICIS rappelle que le Canada se classait au troisième rang parmi les pays membres du G-7, en 1998. Il partageait cette position avec la France alors que les première et deuxième places étaient respectivement occupées par les États-Unis (12,9 %) et l'Allemagne (10,3 %). L'organisme prévoit que le classement pour l'année 1999 devrait être le même.

En ce qui concerne les dépenses de santé des gouvernements provinciaux, le Québec arrive bon dernier parmi les dix provinces canadiennes en 2001, selon les estimations de l'ICIS. Le gouvernement québécois dépensera cette année 2899 \$ par habitant en santé, alors que la moyenne canadienne est de 3298 \$ par habitant.

Encore là, M. Fortin tient à relativiser la signification de ces données. « Lorsqu'une province dépense moins qu'une autre, ça ne veut pas dire que les soins sont moins bons. Le Japon dépense deux fois moins que les États-Unis pour les soins de santé : 1716 \$ par habitant contre 4165 \$ par habitant en 1998. Par contre les Japonais ont une bien meilleure espérance de vie que les Américains », souligne-t-il.

Le rapport de l'ICIS démontre par ailleurs que ce sont les hôpitaux qui sont les plus gourmands du système. Ils grugent 31,9 % des dépenses totales en santé. Parallèlement, l'étude prouve que la hausse vertigineuse du coût des médicaments n'est pas un mythe. « Dans les deux dernières décennies, la croissance annuelle moyenne des dépenses liées aux médicaments était de 10 % », rapporte l'ICIS qui ajoute qu'au cours de cette période, cette catégorie de dépenses a augmenté plus rapidement que toute autre dans le secteur de la santé.

## Pas de carte à puce avant la fin 2003

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le ministre de la Santé, Rémy Trudel devra se contenter d'un avant-projet de loi sur le projet de carte à puce, repoussant d'un an, à la fin de 2003, la mise en activité du nouveau régime.

M. Trudel déposera aujourd'hui à l'Assemblée nationale son avant-projet de loi qui aura obtenu auparavant l'aval du Conseil des ministres. Des consultations générales seront annoncées pour le 19 février.

Le projet de M. Trudel aura franchi de justesse l'étape du Conseil des ministres. Les travaux de l'Assemblée nationale doivent être ajournés aujourd'hui pour les Fêtes et ne reprendront qu'à la mi-mars. On s'est contenté hier d'expédier quelques nominations — dont celle de Claude Bédard, ami de longue date du chef de cabinet Claude H. Roy qui succédera à Jean-Yves Duthel comme coordonnateur des communications gouvernementales.

N'ayant pu obtenir le dépôt d'un projet de loi en bonne et due forme, pour cette carte à puce qui était déjà dans les cartons du ministre Jean Rochon en 1998, M. Trudel s'est

condamné à devoir repousser la mise en application potentielle de ce nouveau réseau d'assurance-maladie à la fin de l'année 2003.

Il est cependant loin d'être au bout de ses peines : bien qu'il puisse compter sur l'appui de Pauline Marois, bien des ministres sont réticents devant une nouvelle réforme susceptible d'irriter la population. La Commission d'accès à l'information a des réserves devant l'idée de confier à la Régie d'assurance-maladie le mandat de stocker des renseignements sur les dossiers médicaux des Québécois.

Le projet devait coûter 150 millions à l'origine, mais tout récemment, les médecins sont venus rappeler qu'ils comptaient bien être remboursés pour les frais de matériel informatique que cette opération supposait dans leurs bureaux.

M. Trudel a souligné que la protection des renseignements personnels serait étanche. Pour avoir accès au dossier de leur patient, les médecins devront à chaque occasion obtenir l'autorisation de celui-ci. La carte à puce sera une clé d'accès plutôt qu'un dossier informatisé, explique-t-on.

# Joyeux Noël

## et Bonne Mémoire !

C'est Noël tous les jours chez B.Mac.  
Le Père Noël est à votre service à longueur d'année avec ses prix à tout casser. Et offrez-vous une mémoire d'éléphant à un prix de petite puce.

**PowerMac G4**  
733MHz, L2, 128Mb, 40Gb, CD-RW, 32Mb  
Nvidia GeForce 2, GigE, KB  
**2489<sup>99</sup> \$\***

867MHz, L2/L3, 128Mb, 60Gb, CD-RW/DVD-R,  
32Mb Nvidia GeForce 2, GigE, KB  
**3639<sup>99</sup> \$\***

800MHz DP, L2/L3 per processor, 256Mb, 80Gb,  
CD-RW/DVD-R, 64Mb Nvidia GeForce 2, Dual  
Display, GigE, KB  
**5099<sup>99</sup> \$\***

En plus, économisez jusqu'à **750 \$** à l'achat d'un Power Mac G4 et d'un écran Apple\*\*

**Le Nouveau PowerBook G4 Combo**

M8622, Apple, PB G4 Titanium, 550MHz, 256K-L2,  
256Mb, 20Gb, Combo Drive, 16VRAM, 56K  
**3539<sup>99</sup> \$\***

M8623, Apple, PB G4 Titanium, 667MHz, 256K-L2, 512Mb  
(2 50 DIMMS), 30Gb, Combo Drive, 16VRAM, 56K, Airport  
**4559<sup>99</sup> \$\***

**B.Mac**  
Le supermagasin Apple

Spécialiste Apple  
Centre de service autorisé

**Centre-ville :** 463, rue Sainte-Catherine ouest, 2<sup>e</sup> étage • (514) 842-2571  
**Montréal :** 5580, rue Paré • (514) 738-9955    **Laval :** 2600C, boul. Daniel-Johnson • (450) 688-4966

# LIQUIDATION DE FIN D'ANNÉE!

---

## Complets 129<sup>99</sup>\$

---

## Vestons Sport 99<sup>99</sup>\$

---

## Vêtements d'extérieur 59<sup>99</sup>\$

---

## Pantalons Habillés 39<sup>99</sup>\$

---

## Chemises Sport 2 pour 50\$

---

## Chemises Habillées 2 pour 35\$

---

# Moores

VÊTEMENTS POUR HOMMES

**Bonne Coupe. Bon Prix. Bonne Réputation.**

LA SALLE • 7155 BOUL. NEWMAN • 514 363 1546 | ST. LÉONARD • 6835 RUE JEAN-TALON EST • 514 253 6555  
 LAVAL • 1793 BOUL. ST. MARTIN OUEST • 450 686 2457 | BROSSARD • 5750 BOUL. TASSEREAU • 450 443 5717  
 POINTE CLAIRE • 6361 RTE. TRANS CANADIENNE • 514 426 2050 | ST. JEAN • 575 BOUL. PIERRE - CARSE • 450 359 7676  
 ST. LAURENT • 3830 COTE-VERTU OUEST CENTRE LE BAZAR • 514 332 7263  
 MONTRÉAL - CENTREVILLE • 1007 ST. CATHERINE OUEST • 514 845 1548  
 CHOMÉDEY, LAVAL • AUTOROUTE 440 OUEST • 450 973 8655 | PLAZA ST. HUBERT • 6955 RTE. ST. HUBERT • 514 948 6282  
 ST. BRUNO • 1193, BOULEVARD DES PROMENADES • 450 441 0707 | MARCHÉ CENTRAL • 795 CHABANEL ST. OUEST • 514 383 8528  
 DRUMMONDVILLE • 565 BOUL. ST. JOSEPH • 819 474 3034 | LONGUEUIL • 2243 BOULEVARD ROLAND-THERRIEN • 450 448 7555

288897A

300812A

300820

\* Taxes en sus \*\* Détails en magasin à l'achat d'un ordinateur (sur la même facture). Apple, le logo Apple, Power Mac et PowerBook sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

# 12 mois Aucun intérêt\*

sur tous les ordinateurs de table avec la nouvelle carte Future Shop!

\* Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé en entier dans un délai de 12 mois à partir de la date d'achat. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Plus de détails ci-dessous. Ne s'applique pas aux ordinateurs Cicero du Centre de conception.

**cicero**  
\$C2410

**Créez vos propres DC**

**Moniteur 17 po et imprimante Epson inclus**

**ÉPARGNEZ 70\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **1099<sup>99</sup>**  
APRÈS RABAIS  
1169,99 - 70\$ rabais instantané = 1099,99

**ORDINATEUR SEULEMENT À 799,99<sup>99</sup> APRÈS CHUTE DE PRIX DE 50<sup>99</sup>**

Processeur Intel<sup>MD</sup> Celeron<sup>MC</sup> de 1 GHz  
• Mémoire vive de 128 Mo  
• Disque dur de 20 Go  
• Graveur 8x pour DC ré-inscriptible  
• Conçu pour Windows XP  
• Windows XP préinstallé  
CodeWEB: 10010623

**TOSHIBA**  
1800-1PK

**Processeur Intel<sup>MD</sup> Pentium<sup>MD</sup> de 1 GHz**

**Mise à jour de mémoire vive de 128 Mo**

**ÉPARGNEZ 50\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **479<sup>99</sup>**

**27" STÉRÉO**

Processeur Intel<sup>MD</sup> Pentium<sup>MD</sup> de 1 GHz  
• Mémoire vive de 128 Mo • Disque dur de 20 Go  
• Unité combinée DVD-ROM et graveur pour DC ré-inscriptible • Affichage TFT de 14,1 po  
• Window XP édition familiale pré-installé  
CodeWEB: 10011535

**Économisez 140 \$ sur la connexion à Internet Sympatico à haute vitesse**

(rabais sur les tarifs d'installation et du service mensuel réguliers) Voir détails en magasin.

**sympatico**  
Édition haute vitesse

Nouveaux abonnements seulement. Il est exigé que l'ensemble Sympatico soit acheté pour 34,99 \$ par Visa, Amex ou MC. L'abonné doit être âgé de 18 ans ou plus. L'offre est en vigueur au Québec seulement. Le service n'est offert que pour les clients résidentiels seulement là où la technologie le permet. Il y a présentement exonération du tarif unique d'activation de 29,95 \$. \*L'offre se limite aux nouveaux abonnés pour une première fois à Bell Sympatico édition haute vitesse. Le tarif mensuel pourrait être modifié et ne comprend pas les taxes applicables. L'offre pourrait être modifiée sans avis préalable et elle ne peut être combinée à aucune autre offre de Sympatico. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Sympatico et Sympatico édition haute vitesse sont des marques de commerce de Bell Canada.

**EPSON**  
Imprimante couleur  
Stylus C40UX

**ÉPARGNEZ 30\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **49<sup>99</sup>**

• Image parfaite avec une impression de 1440 x 720 ppp  
• Impression ultra rapide jusqu'à 8 ppm  
• Qualité d'image remarquable avec la fonction à demi-tons AcuPhoto  
• Ensemble logiciel pour la maison inclus C40UX CodeWEB: 10008924

**LG**  
Graveur interne  
16x10x40 pour DC ré-inscriptibles

**ÉPARGNEZ 70\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **99<sup>99</sup>**  
APRÈS RABAIS  
169,99 - 20\$ rabais instantané - 50\$ remise postale = 99,99  
Minimum 25 par magasin. Limite 1 par client.

• Écriture 16x, ré-écriture 10x, lecture 40x  
• Mémoire tampon de 2 Mo  
• Technologie reconnue contre les pertes de données de la mémoire-tampon • Garantie de 1 an CodeWEB: 10009585

**Memorex**  
Carrousel de 50 DC enregistrables de 80 minutes

**ÉPARGNEZ 29<sup>99</sup>**

• Capacité d'écriture jusqu'à 12 x  
• Capacité de 80 minutes/700 Mo 2302-4566 CodeWEB: 10001568

**The Sims: Hot Date**

**ÉPARGNEZ 5\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **34<sup>99</sup>**

CodeWEB: 10001343 EN ANGLAIS SEULEMENT

# 12 mois Aucun intérêt\*

sur tous les gros électroménagers avec la nouvelle carte Future Shop!

\* Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé en entier dans un délai de 12 mois à partir de la date d'achat. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Plus de détails ci-dessous.

**MOFFAT**  
Lave-vaisselle encastré de 24 po

**ÉPARGNEZ 10\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **329<sup>99</sup>**

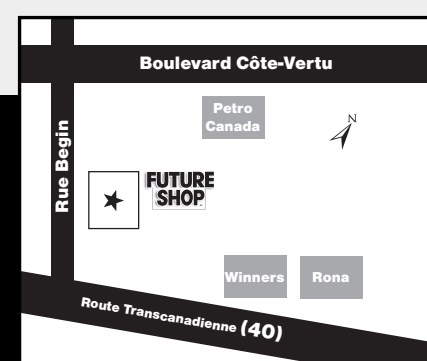
• 3 programmes à 6 options  
• Panier de luxe pour les ustensiles  
• Choix de séchage à la chaleur  
• Style blanc sur blanc  
10006178 MRD2100GW

**GoldStar**  
Four micro-ondes format familial de 1100 watts

**ÉPARGNEZ 10\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **109<sup>99</sup>**

• Capacité de 1,0 pl. cu. • 10 niveaux de puissance  
• Réchauffage et décongélation automatiques MS104YC CodeWEB: 10004075

**Maintenant ouvert à deux pas de la Place Vertu**  
3820, boul. Côte-Vertu  
(514) 331-7877



**Heures d'ouverture**

19 déc.	20 déc.	21 déc.
9 h à 21 h	9 h à 21 h	9 h à 21 h

**Wu Tang Clan**  
**Wu Tang Iron Flag**  
Le Clan est de retour!

**▶▶ 14<sup>99</sup> DC**

## Rabais de dernière minute sur une vaste sélection de téléviseurs!

**JVC**  
Téléviseur stéréo de 27 po

**ÉPARGNEZ 50\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **479<sup>99</sup>**

**27" STÉRÉO**

- Filtre en peigne numérique à 3 lignes
- Entrée vidéo à composants, S-vidéo et 3 entrées audio-vidéo
- Son hyper ambiophonique
- Télécommande universelle

AV-27230 CodeWEB: 10006074  
"Jurassic Park III" est disponible en DVD avec trame sonore en français  
© 2001 Universal Home Video. Tous droits réservés.

Livraison gratuite par voie terrestre sur une sélection de produits @ FUTURESHOP.ca

**Pioneer**  
Lecteur de DVD, VDC et DC

**ÉPARGNEZ 30\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **219<sup>99</sup>**

- Relecture de DC enregistrables et ré-inscriptibles
- Sortie vidéo à composants
- Sortie audio optique
- Sortie Dolby numérique et DTS

DV-343 CodeWEB: 10006033

**SONY**  
Système de cinéma maison DAVS300 complet avec 6 haut-parleurs

**ÉPARGNEZ 649<sup>99</sup>**

- Lecteur DVD/DC et récepteur AM/FM
- Son ambiophonique Dolby numérique et DTS
- Télécommande multi-marques et sortie S-vidéo DAVS300 CodeWEB: 10004083

Appareils audio & systèmes de sécurité pour l'auto

**NORDIC**  
Système de démarrage à distance pour l'auto

**ÉPARGNEZ 10\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **69<sup>99</sup>**

- Télécommande à 3 boutons
- Fabriqué par Auto Start

NS1003 CodeWEB: 97625103  
\* Installation en sus. Voir détails en magasin.

**RCA**  
Baladeur à lecteur de DC

**ÉPARGNEZ 10\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **79<sup>99</sup>**

- Anti-saut ESPX de 45 secondes
- Concept mince et compact
- Peut lire les DC enregistrables et ré-inscriptibles
- Fonctions de lectures multiples

RP2420 CodeWEB: 10007826

**Canon**  
Caméscope Hi-8mm

**ÉPARGNEZ 10\$ MAINTENANT SEULEMENT**  
▶▶ **479<sup>99</sup> SOLDE**

- Viseur couleur • Zoom de 22x à 700x
- Pile au lithium-ion • 8 effets numériques E560 CodeWEB: 10006452

**OLYMPUS**  
Appareil photo numérique

**50% de rabais sur carte SM avec achat**

**▶▶ 749<sup>99</sup>**

- 3,2 millions de pixels
- Zoom optique 3x
- Modes automatique et manuel
- Mode cinéma Quick Time

D-3020 CodeWEB: 10011557

# FUTURESHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™

3008913A

Prix et produits en vigueur du 19 au 23 décembre 2001.

Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

\* Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Pour nos options «aucun intérêt», l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période de promotion. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débitée sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». LOCATION: \*\* Sur approbation du bureau de crédit de Metro Lease Line Ltée. Location commerciale seulement. Basée sur une durée de bail de 42 mois et une option d'achat à juste valeur marchande (JVM). Le montant total de la dette et le coût d'emprunt pour la location dépendent des taux mensuels de location fixés par Metro Lease Line. Par exemple, pour une location de 10 000 \$ (plus les taxes) sur une durée de 42 mois avec paiements mensuels de 300,80 \$ (plus les taxes), le montant total à payer serait de 12 633,60 \$ (plus les taxes) et le coût d'emprunt serait de 2 633,60 \$ (plus les taxes), ce qui implique un TPA de 17,16%. Les taux varient selon le montant de la location et la durée du bail. POLITIQUE PUBLICITAIRE: La ou les rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2001 Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncées par l'intermédiaire de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. AÉROPLAN: MDA/Aéroparc est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. Veuillez noter que les milles Aéroplan accumulés (comportant les milles-bonus) sur les articles retournés, échangés ou lors d'une protection de prix, seront corrigés en conséquence. INTEL: Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

# Le gouvernement pourrait prolonger son mandat au-delà de quatre ans



« Les élections auront lieu quand le gouvernement le décidera », a rétorqué le premier ministre Bernard Landry à son vis-à-vis Jean Charest, qui venait d'affirmer que 2002 serait une année d'élections générales au Québec.

NORMAN DELISLE  
Presse Canadienne

QUÉBEC — Le premier ministre Bernard Landry ouvre la porte à un mandat qui pourrait dépasser quatre ans.

M. Landry a rappelé, hier à l'Assemblée nationale, qu'un de ses récents prédécesseurs libéraux, Daniel Johnson, avait poussé au maximum le mandat du gouvernement libéral, en conservant le pouvoir pendant quatre ans et 11 mois.

Ce précédent « nous donne de la marge de manoeuvre. Les élections auront lieu quand le gouvernement décidera qu'elles auront lieu », a déclaré M. Landry.

Le premier ministre réagissait à une déclaration du chef libéral Jean Charest, selon qui « l'année 2002 doit être une année d'élections » au Québec.

« Ce n'est pas la prérogative du chef de l'opposition d'annoncer la date des élections. Je veux démentir ce qu'il a dit, soit que les élections seraient en 2002. Elles seront tenues quand le gouvernement décidera qu'elles auront lieu », a répliqué M. Landry.

M. Charest voulait faire valoir qu'il était « inapproprié » de changer les présidents des sociétés d'État, alors que le mandat du gouvernement tirerait à sa fin. Ces changements à la tête de ces institutions publiques « auront pour effet de lier le gouvernement subséquent qui sera choisi par les

citoyens du Québec dans l'année 2002 », a soutenu M. Charest.

Le gouvernement du Parti québécois a été réélu en novembre 1998 et pourrait donc conserver le pouvoir jusqu'à l'automne 2003 avant de déclencher des élections.

Le ton de l'échange entre le premier ministre et le chef de l'opposition a rapidement tourné au vinaigre. M. Charest a reproché à M. Landry son « arrogance ». Rappelé à l'ordre, le chef libéral a souligné que « le mot arrogance colle tellement bien au personnage, surtout lorsque le premier ministre déclare aux Québécois que c'est lui et son gouvernement qui vont décider de la date des élections ».

M. Landry a dénoncé cette « attaque personnelle ». « La politesse, l'éthique et la décence devraient l'empêcher de le faire. »

M. Landry a rappelé qu'un récent sondage plaçait M. Charest au troisième rang dans la popularité des chefs de parti au Québec, derrière Mario Dumont et lui-même. « S'il continue à faire des attaques personnelles, cela va encore le couler dans l'estime que la population peut avoir de lui », a dit M. Landry.

Par de tels propos, le premier ministre « se transforme en Aurore l'enfant martyre », a répliqué M. Charest, qui a invité M. Landry à ne pas se fier aux sondages, mais à se fier « au vrai test », soit celui des élections. « Si le premier ministre aime les sondages, je l'invite à en faire un vrai en 2002. »

## AVIS PUBLIC

### Ouverture des commerces durant le temps des Fêtes

Selon la loi sur les heures et jours d'affaires, les commerces pourront ouvrir leurs portes de **13 h à 21 h, le 26 décembre (Boxing Day), et de 8 h à 17 h les 24 et 31 décembre.** Les commerces devront être fermés **les 25 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier.**

Seuls les quelques commerces bénéficiant déjà des exemptions des articles 5 à 14 de la *Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2.1)* pourront déroger à ces restrictions.

Les dispositions usuelles sur les heures et les jours d'ouverture s'appliqueront les 22, 23, 27, 28, 29 et 30 décembre, de même qu'à compter du 3 janvier 2002.

*La loi sur les heures et les jours d'affaires favorise une saine concurrence entre les établissements commerciaux, tout en maintenant un équilibre entre les droits, les intérêts et les besoins des différents commerçants, de leurs employés et des consommateurs.*

Industrie et Commerce  
**Québec**

**SKIEURS, SEULEMENT 7 JOURS**  
**BOXING DAY**  
AVANT NOËL

**VÊTEMENTS DE SKI 2002**  
APEVAL FABLICE KARBON SCOTT MARKER EULA  
**25 à 60%**  
**VÊTEMENTS JUNIOR 30%**  
**GRATUIT** Fixations **MARKER**  
À l'achat de ski **VAIKI** 2002 déjà réduit

**ACCESSOIRES**  
boeri scott REUSH Auclair  
**15 à 25%**

TOUTES LES GRANDES MARQUES RÉUNIES À UNE MÊME ADRESSE :

elan TECNICA DALBELLO SALOMON  
DOLomite TYROLIA

**MULTI SPORTS** 2296, boul. Industriel, Laval (450) 967-7767  
(au sud de la 440 sortie Industriel)  
www.multisports.qc.ca

**CONCORD**  
impresario™ chronograph.  
www.concord-watch.com

**BIRKS**  
TEMPS depuis 1879

1240, Square Phillips 397-2511 • Centre Rockland  
1 800 682 2622 www.birks.com

**Captez l'émotion**  
**Canon EOS REBEL 2000**

- Appareil photo réflectif 35 mm
- Objectif zoom EF 28-90 mm F4-5.6
- 7 zones de mise au point
- Multiprogramme
- Bouton de profondeur de champ
- Avec poignée BP-200

**529<sup>99</sup>\$** Service inclus  
Incluant : sac photo, courroie et pile

**Canon PowerShot G2**

- Appareil photo numérique
- Zoom 3X équivalent 34-102 mm
- Résolution 4 millions de pixels (2272 X 1704)
- Interface USB

**1 299<sup>99</sup>\$** Service inclus  
Incluant : carte mémoire 32 Mo, pile et chargeur

**Canon ZR25MG**

- Caméra vidéo numérique Mini-DV
- Très compacte et légère
- Écran couleur de 2,5 pouces
- Zoom 10X / 200X numérique
- Photo sur carte mémoire

**1 099<sup>99</sup>\$** Service inclus  
Incluant : carte mémoire 8 mo, courroie, pile et câbles

Les photos peuvent différer des produits annoncés. Certains items sont en quantités limitées et peuvent avoir été prévendus.

**L.L. Lozeau** Valide jusqu'au 24 décembre 2001  
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE  
(514) 274-6577 6224, St-Hubert Montréal, Québec  
Photos peuvent différer.

**NOUVEAU**  
Authentiquement français

**Moulin Rouge**  
FRENCH BAGUETTE BAGUETTE FRANÇAISE

FAIT DE FARINE IMPORTÉE DE FRANCE  
MADE WITH FLOUR IMPORTED FROM FRANCE

Le présent bon d'échange, vous donne droit à :

**50¢ DE RABAIS**  
à l'achat d'une baguette

Au détaillant : Boulangeries Weston Québec Ltée et les Aliments Ready Bake vous remboursera la valeur nominale du bon et les frais de manutention habituels. Toute autre demande de remboursement pourrait constituer une fraude. Des factures indiquant les achats de stocks suffisants (dans les 90 jours précédents) pour couvrir tous les bons soumis pour remboursement doivent être présentées sur demande. Postez à : WESTON / STATOPEX C.P. 240, Station d'Youville, Montréal H2P 2V4

Date de péremption : 25 janvier 2002

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

19 décembre 2001

Page A10 manquante

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

19 décembre 2001

Page A11 manquante

# Amiante dans les écoles : une facture salée pour le MEQ

MARC THIBODEAU

**Les travaux entrepris en 1998 pour corriger les revêtements d'amiante dégradés des écoles primaires et secondaires de la province coûteront la rondelette somme de 75 millions de dollars, a appris La Presse.**

Un porte-parole du ministère, François Moisan, a expliqué qu'une somme de quelque 50 millions avait été investie jusqu'à maintenant pour procéder aux travaux de correction requis dans les trois quarts des 285 bâtiments scolaires comportant des revêtements en mauvais état et qu'un investissement additionnel de 25 millions est prévu.

« Il reste environ une soixantaine de bâtiments à faire », a précisé M. Moisan, en soulignant que les commissions scolaires étaient appelées à puiser dans leur propre budget pour absorber 10 % des coûts.

Le porte-parole a indiqué hier que le gouvernement n'avait aucun espoir de récupérer ces sommes par d'éventuels recours juridiques

puisque le produit controversé avait été posé « selon les règles de l'art » entre les années 1950 et 1970.

Sous l'impulsion commune du ministère de l'Éducation et du ministère de la Santé et des Services sociaux, les commissions scolaires avaient procédé à un inventaire exhaustif en 1998 pour identifier les bâtiments où l'amiante a été posé par flochage puisque ce procédé, prescrit en 1978, peut mener à la contamination de l'air ambiant.

Des experts en santé publique ont coté les revêtements en trois catégories en fonction de leur état. C'est lors de cet exercice que les 285 bâtiments problématiques ont été identifiés.

Selon M. Moisan, les travaux ont été lancés en priorité dans une quinzaine d'établissements montréalais en raison de l'importance de la détérioration constatée.

Un gymnase d'une école de la Rive-Sud a par ailleurs été fermé « d'urgence » l'année dernière, dit-il, après que des relevés eurent démontré une concentration trop élevée de fibres d'amiante dans l'air ambiant. « Le problème survenait parce que les ballons frappaient le plafond et entraînaient la libération de fibres », a noté le porte-parole.

Ces mesures « préventives », indique le ministère, ne signifient pas que les enfants ou les employés présents dans les bâtiments problématiques étaient en danger. Les experts en santé publique affectés à ce dossier ont toujours indiqué par le passé que le niveau de concentration de fibres d'amiante dans l'air était trop faible pour occasionner un véritable risque pour leur santé.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) indique parallèlement avoir versé entre 1990 et 2000 des indemnités à huit personnes issus du secteur de l'enseignement ou de « services annexes » qui souffraient d'amiante ou de mésothéliome, une forme rare de cancer liée aux fibres d'amiante.

Un porte-parole de l'organisme, Daniel Gagnon, a indiqué hier que la banque de données en usage ne permettait pas de préciser quelles fonctions occupaient les personnes indemnisées.

D'autres cas pourraient être relevés dans les années qui viennent, dit M. Gagnon, puisque ces maladies se développent lentement. Ce n'est par exemple qu'après une quinzaine d'années que l'on peut déceler l'amiante par radiographie.

# La réforme de l'éducation américaine est adoptée

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président George W. Bush a obtenu hier sa deuxième grande victoire législative, avec l'adoption définitive par le Congrès de son plan de réforme de l'éducation, dont il avait fait sa grande priorité durant sa campagne présidentielle l'an dernier.

Le Sénat a adopté cette réforme par 87 voix contre 10, une semaine après le vote de la Chambre des représentants, lui aussi acquis à une très large majorité. Ce plan vise à accroître la qualité de l'éducation primaire, notamment pour les enfants défavorisés, en conférant davantage de responsabilités aux écoles et en leur demandant de rendre des comptes sur leurs performances.

Pour obtenir l'adoption de cette réforme, M. Bush a dû cependant en retirer la mesure la plus controversée qui aurait permis aux parents d'élèves de retirer leurs enfants de certaines écoles publiques pour les placer dans des écoles privées laïques ou confessionnelles, avec l'aide financière du gouvernement.

Le président Bush s'est félicité du vote et en a remercié les membres du Congrès en soulignant que cette « réforme historique » permettrait enfin d'améliorer l'enseignement public et de créer un environnement où chaque enfant

pourra enfin apprendre (...) et avoir la chance de connaître un avenir meilleur ».

Il a indiqué qu'il signerait le texte de loi, qui prévoit un budget fédéral de 26,5 milliards US pour les établissements du primaire et du secondaire, soit 8 milliards de plus qu'en 2001, au début de l'an prochain.

Les établissements ne parvenant pas à respecter des normes d'éducation minimales deux ans de suite, recevraient une aide financière supplémentaire et auraient deux ans pour redresser leur situation. En cas d'échec, le personnel enseignant serait licencié et l'école pourrait être transformée en établissement pilote.

Les familles d'élèves recevraient aussi de l'aide pour placer leurs enfants dans d'autres établissements scolaires publics. Le projet de loi prévoit des tests annuels obligatoires pour évaluer le niveau des élèves en mathématiques et en lecture.

Les défaillances du système éducatif public américain sont régulièrement dénoncées par tous les camps politiques et dans l'opinion, qu'il s'agisse de l'insécurité, du niveau médiocre des cours ou des inégalités raciales et sociales.

Les établissements scolaires du primaire et du secondaire américains comptent quelque 50 millions d'élèves.

# Les écoles alternatives avalées par la réforme du programme ?

MARC THIBODEAU

LA RÉFORME du programmerisque-t-elle d'avoir pour effet de retirer aux écoles alternatives de la province leur statut particulier ?

C'est la crainte qu'éprouvent plusieurs administrateurs à la suite de la réponse offerte récemment par le ministre de l'Éducation, François Legault, à deux établissements alternatifs qui demandaient que leur projet pédagogique soit approuvé en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique.

L'article en question prévoit que les commissions scolaires peuvent « exceptionnellement » établir une école « aux fins d'un projet particulier » et déterminer les critères d'admission de cet établissement en obtenant l'autorisation du ministre. La mesure avait été introduite en 1998 lors de la réforme de la loi pour limiter notamment la multiplication d'écoles utilisant des critères de sélection restrictifs.

Le 8 novembre, dans sa réponse à l'école Coeur à coeur, un établissement alternatif de Saint-Eustache établi de longue date, le ministre indiquait que son approbation n'était « pas nécessaire », notamment parce que le projet soumis n'avait pas un caractère exceptionnel à ses yeux. Les intentions et les objectifs pédagogiques inscrits dans le projet de l'école « ne sont



PHOTO THÉOQUE La Presse ©

François Legault

pas tellement différents de ceux qui seront très bientôt poursuivis par les autres écoles dans le cadre de la réforme de l'éducation », précisait-il.

M. Legault a présenté une réponse similaire en octobre à l'école alternative Saint-Sacrement, de Trois-Rivières.

Le directeur de l'école Coeur à coeur, Michl Nicholson, s'étonne de la réponse du ministre puisque son établissement, dit-il, avait obtenu son approbation en 1998 peu après que la loi eut été modifiée. Il craint que le ministère envoie le

message aux commissions scolaires que les écoles alternatives doivent désormais être considérées comme des écoles ordinaires en vertu de la réforme, ce qui risquerait notamment de limiter le droit qui leur est donné, dans bien des cas, de recruter des élèves sur un vaste territoire.

Hélène Normandeau, qui préside l'association Le Goéland, regroupant une vingtaine d'écoles alternatives, dit avoir obtenu l'assurance que le ministère ne souhaite pas en finir avec les écoles alternatives. Ces écoles, estime M<sup>me</sup> Normandeau, doivent conserver leur statut distinct même si la réforme récupère « sans leur donner le crédit » plusieurs des approches pédagogiques qu'elles ont développées.

La porte-parole du ministre Legault, Anne Marcotte, a indiqué hier que le ministère n'avait aucune intention de faire disparaître les écoles alternatives. La position exprimée dans les lettres précitées signifie « simplement » que le ministre ne jugeait pas que son approbation était requise en vertu de l'article 240, répète-t-elle. « Il ne s'agit pas d'un refus », a indiqué M<sup>me</sup> Marcotte, en précisant que le ministère communiquerait avec les deux établissements pour clarifier la « confusion » entourant l'intervention de M. Legault.

## CAMÉRAS SIMON

Pour vos besoins photo ou numérique

### Nikon® Coolpix 775

- 2,14 mégapixels
- Objectif Zoom-Nikkor 3X (38-114 mm)
- Zoom numérique 2,5X
- Ultra compact
- Facile à manipuler
- USB

Incluant :  
pile, chargeur,  
carte 8 MB et  
câbles579<sup>95</sup> \$

### Nikon® Coolpix 885

- 3,21 mégapixels
- Objectif Zoom-Nikkor 3X (38-114 mm)
- Zoom numérique 2,5X
- Compacte et légère
- 5 points multi AF
- 256 segments matriciels

Incluant :  
pile, chargeur,  
carte 16 MB et  
câbles829<sup>95</sup> \$

### Nikon® Lite Touch 120 ED

- ED Zoom 38-120 mm
- Flash intégré avec réducteur pour les yeux rouges
- Ajustement dioptrique

Incluant :  
étui, pile et film259<sup>95</sup> \$

GARANTIE CANADIENNE 3 ANS

### Nikon® F65

- 5 modes programmes
- Priorité ouverture ou vitesse
- Mode manuel
- Posemètre 6 sections

Incluant : Nikon 28-80  
mm, pile, courroie, film  
et sac Nikon519<sup>95</sup> \$

Les prix sont valides jusqu'au 24 décembre 2001  
• VENTE • ACHAT • ÉCHANGE

PLUSIEURS SPÉCIAUX PHOTO-VIDÉO EN MAGASIN

## CAMÉRAS SIMON INC.

Vendant la photographie depuis 71 ans

11, rue St-Antoine ouest 861-5401

Échanges acceptés et commandes téléphoniques

Lund. au vend. 9 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h

## La Classe M 2002. Construite par un Canadien. Et ça se voit.

► **LA CLASSE M.** Elle aime autant l'hiver qu'un enfant canadien aime la neige. Car le président de notre usine d'Alabama, Bill Taylor, a lui-même passé toute son enfance au Canada.

► Il en résulte que la Classe M est

équipée de notre Système de freinage d'urgence assisté, lequel réduit les distances d'arrêt de jusqu'à 45%. Sa transmission est assortie d'un mode faible vitesse (dont la plupart des VUS ne sont pas dotés) qui vous aide à gravir

les pentes glissantes. Son Système de traction électronique aux 4 roues vous permet de continuer à rouler même si trois des roues n'adhèrent plus. Et les commandes de chauffage séparées pour l'arrière de l'habitacle sont aussi

bienvenues qu'un bon chocolat chaud.

► Composez le 1 800 387-0100 ou rendez-vous à [www.mercedes-benz.ca](http://www.mercedes-benz.ca) afin de trouver le concessionnaire le plus proche et imprimer une brochure. **UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 49 350\$\***



Mercedes-Benz

L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant [www.mercedes-benz.ca](http://www.mercedes-benz.ca)



# Paix, amour, transport et préparation inclus.

Berline Accord LX 2002

À partir de

**298** \$\* par mois  
Location 48 mois  
96 000 km inclus  
Transport et préparation inclus

Option 0 \$ comptant également disponible. Aucun dépôt de sécurité pour la berline.



Berline Accord SE  
illustrée

Berline ou Coupé Civic DX 2002

À partir de

**198** \$\* par mois  
Location 48 mois  
96 000 km inclus  
Transport et préparation inclus

Option 0 \$ comptant également disponible. Aucun dépôt de sécurité pour la berline.



Cinq étoiles aux tests de collisions frontales du NHTSA\*.



Berline Civic LX  
illustrée

Coupé Civic LX  
illustrée



**HONDA**

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [www.honda.ca](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec vous remercie de votre intérêt. \*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les berlines Accord LX 2002 (modèle CG5542P), les berlines Civic DX 2002 (modèle ES1512PX) et les coupés Civic DX 2002 (modèle EM2112P) neuves. Échange ou comptant de 2 250 \$ (berline Accord LX), 2 200 \$ (berline Civic DX) ou 2 800 \$ (coupé Civic DX). Première mensualité et dépôt de sécurité de 275 \$ exigibles à la livraison sur la coupé Civic DX. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. \*Tests de collisions frontales du National Highway Traffic Safety Administration pour la berline Civic DX 2001.

# OGM dans le fleuve : loin de la pollution

Il est trop tôt pour tirer des conclusions des études, disent les experts

JUDITH LACHAPPELLE

**Du maïs transgénique qui pollue les eaux du Saint-Laurent ? Pas si vite, disent les chercheurs du Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada. Des études sont bel et bien en cours sur le sujet, mais il est beaucoup trop tôt pour en tirer des conclusions.**

François Gagné, du Centre Saint-Laurent, était tout surpris hier des conclusions que le professeur Jean-François Narbonne, de l'Université de Bordeaux en France, a tirées de données préliminaires recueillies par les chercheurs du Centre. Le quotidien *Le Devoir* rapportait hier que les études du Centre ont révélé « une forte contamination des sédiments du fleuve Saint-Laurent par la toxine du maïs transgénique Bt résistant à la pyrale ». Le maïs transgénique Bt a été modifié génétiquement avec un gène de la bactérie *Bacillus thuringiensis* (Bt). Cette bactérie est présente naturellement dans le sol et est mortelle pour la pyrale, un insecte qui fait des ravages dans les champs de maïs. Le maïs Bt produit donc une toxine qui empoisonne la pyrale.

Les chercheurs du Centre Saint-Laurent ont commencé à étudier les concentrations de la toxine du Bt dans la rivière Richelieu en janvier dernier. « Mais on n'est pas en mesure de statuer sur quoi que ce soit », dit François Gagné. Les chercheurs ont effectué des prélèvements de l'eau et des sédiments de la rivière Richelieu et des cours d'eau environnants en différents endroits pour mesurer la présence de la toxine Bt. Ils ont noté que dans le fleuve Saint-Laurent, à l'embouchure du Richelieu, la présence de Bt était « cinq fois plus importante », « mais on parle toujours de traces, par exemple, de cinq grains de sable au lieu d'un seul », précise François Gagné. « Mais nous sommes incapables, pour le moment, de voir si la tendance se maintient. On ne peut conclure qu'il y a un problème ou qu'il n'y en a pas. »

« On a des premiers résultats qui sortent, mais on ne peut pas conclure à une pollution, c'est un peu alarmiste », dit François Gagné.

Les chercheurs ne peuvent même pas conclure pour le moment que ces traces de Bt proviennent des champs de maïs à proximité. Ils ont remarqué une plus forte concentration dans les eaux du drain du champ de maïs — ce qui est normal, dit M. Gagné puisqu'il semble que les racines des plants de maïs produisent la bactérie —, mais ils ont ensuite perdu sa trace dans les ruisseaux

et rivières. Ils ont retrouvé la bactérie à l'embouchure du Richelieu. « On l'a remarquée et on a communiqué cette découverte », raconte François Gagné.

Mais comme c'était la première fois que les chercheurs menaient ce genre de test, on ne peut savoir pour le moment si la situation était la même, par exemple, il y a 10 ans. D'autres prélèvements devront donc être analysés l'été prochain et les années subséquentes.

Les chercheurs veulent aussi comparer les résultats avec d'autres cours d'eau situés dans des zones où on utilise des pesticides contenant le Bt et d'autres zones où on n'en utilise pas du tout.

Quelles pourraient être les causes de cette concentration plus élevée ? L'une des interrogations des chercheurs est de savoir si les bactéries qui seraient relâchées par les racines du maïs Bt pourraient contaminer d'autres bactéries, qui se mettraient à leur tour à produire la toxine Bt et causer une hausse de la concentration dans ces sols. « Comme toxicologues, on essaie de voir s'il y a un danger. Il n'y a aucune étude dans le monde qui l'a démontré, mais on veut voir si l'ADN du maïs peut se retrouver dans les gènes du sol ou des sédiments. C'est une curiosité qu'on a, mais on est loin de dire que c'est ce qui arrive. » Les premiers résultats

des échantillons sont même négatifs, dit M. Gagné.

Le maïs transgénique Bt représente de 30 à 40 % du maïs cultivé au Québec, concentré particulièrement dans le bassin sud du fleuve. Il est surtout destiné à la consommation animale. La culture du maïs Bt est étudiée de près par des chercheurs pour surveiller d'éventuels effets inattendus sur l'environnement à la suite de l'introduction d'une plante avec un nouveau gène. Les chercheurs du Centre Saint-Laurent étudient particulièrement les effets sur les espèces en milieu aquatique.

Les vers de terre, par exemple, perdent du poids lorsqu'ils sont soumis à de fortes doses de Bt, « des doses qu'on ne retrouve pas dans l'environnement », dit François Gagné. Les doses de Bt que les chercheurs ont détectées dans le Richelieu sont en deçà des doses requises en laboratoire pour nuire aux vers de terre. Des études en laboratoire sur des larves du papillon monarque ont aussi démontré que celles-ci meurent lorsqu'elles sont exposées à de fortes doses de Bt. De récentes études tendent cependant à démontrer que, dans les champs, le maïs transgénique Bt n'est pas plus nocif pour les monarques que les autres pesticides chimiques.



## Votre magasin POUR LES FÊTES

<p><b>VAISSELLE MIKASA OFFRE SPÉCIALE</b></p> <p>Rabais supplémentaire de 25% sur certains morceaux. Marchandise en stock, valide jusqu'au 31 déc. 2001.</p>	<p><b>VERRES À PORTO</b></p> <p>base en étain ensemble de 4 39<sup>95</sup></p>	<p><b>SOUPIÈRE</b></p> <p>notre prix 44<sup>95</sup></p>	<p><b>HORLOGES AMBRY HOME</b></p> <p>29<sup>95</sup> à 59<sup>95</sup></p>	
<p><b>GUY BUFFET</b></p> <p>14<sup>95</sup> à 79<sup>95</sup></p>	<p><b>ASSIETTES À FROMAGE</b></p> <p>ensemble de 7 59<sup>95</sup> ensemble de 4 assiettes 43<sup>95</sup></p>	<p><b>SERVICE DE COUVERTS EN ACIER INOXYDABLE 18/10</b></p> <p>Choix de 3 styles</p> <p>ensemble de 20 pièces 139<sup>95</sup> service d'appoint de 5 pièces 79<sup>95</sup> ensemble poisson de 8 pièces 49<sup>95</sup> ens. de 4 couteaux à dessert 44<sup>95</sup> ensemble de 4 tartineurs 44<sup>95</sup> ens. de 4 fourchettes à dessert 19<sup>95</sup> ensemble de 4 cuillères espresso 14<sup>95</sup></p>	<p><b>ASSIETTE À POISSON avec ustensile assorti ASSIETTE À FROMAGE avec couteau assorti</b></p> <p>assiette à poisson 48<sup>95</sup> assiette à fromage 23<sup>95</sup></p>	<p><b>DÉCANTEUR CANARD</b></p> <p>notre prix 89<sup>95</sup></p>
<p><b>COLLECTION BUCKINGHAM</b></p> <p>39<sup>95</sup> à 64<sup>95</sup></p>	<p><b>PLATEAU À GÂTEAU</b></p> <p>à partir de 29<sup>95</sup></p>	<p><b>PORTE-CARTON DE TABLE Nadine</b></p> <p>11<sup>95</sup> à 39<sup>95</sup></p>	<p><b>CHANDELIERS</b></p> <p>26<sup>95</sup> à 79<sup>95</sup></p>	
<p><b>AMBRY HOME Médailon Professionnel multi usage</b></p> <p>4 pièces multi usage idéal pour soupes, ragouits, pâtes et cuisson à la vapeur notre prix 75<sup>95</sup></p>	<p><b>AMBRY HOME COUTEAUX DE CHEFS ACIER TREMPÉ</b></p> <p>ensemble de 3 garantie à vie notre prix 85<sup>95</sup></p>	<p><b>AMBRY HOME DUO-DESIGN batterie 10 pièces</b></p> <p>Acier inox. 18/10, base encapsulée, induction prix régulier 299<sup>95</sup> notre prix 269<sup>95</sup></p>	<p><b>POIVRIÈRE BOUTEILLE DE VIN</b></p> <p>notre prix 19<sup>95</sup></p>	<p><b>GRILLE-PAIN T-FAL AVANTÉ CHROME</b></p> <p>avec fonction bagel notre prix 59<sup>95</sup></p>

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas

**Garantie de Prix**  
SANS CONDITION

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

# LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

« Le supercentre de la mode maison »

**Nouveau**

**LINEN CHEST**  
MAGASIN D'ENTRÉE

Qu'est ce que public ?

Carrefour Langelier  
**(514) 254-3636**

PORCELAINE CRISTAL & CADEAUX

**LISTE DE MARIAGE**

**La Cathédrale**  
Centre-ville  
**(514) 282-9525**

**Place Portobello,**  
Brossard  
**(450) 671-2202**

**Centre Rockland**  
**(514) 341-7810**

**Les Galeries Laval**  
**(450) 681-9090**

**Service à domicile**  
GRATUIT  
**331-5260**

## Des chèvres transgéniques, bientôt usines à vaccin ?

Agence France-Presse

WASHINGTON — Des chercheurs américains ont réussi à créer une souris transgénique capable de sécréter naturellement dans son lait nourricier un vaccin expérimental contre la malaria, selon un article publié mardi sur le site Internet de la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

Le prototype de vaccin purifié a été injecté chez des singes et a réussi à en protéger quatre sur cinq contre une dose mortelle du parasite de la malaria (ou paludisme), rapportent ces chercheurs dirigés par le Dr Anthony Stowers, de l'Institut national contre les maladies infectieuses et les allergies (NIAID).

Si ce processus pouvait être développé à plus grande échelle, en utilisant au lieu de souris des chèvres par exemple, cette approche permettrait d'utiliser le bétail comme des usines peu coûteuses et à haut rendement de production de vaccins antipaludiques, notent les chercheurs.

**CHARLESTON**

Plume Bille Roller

à partir de 125<sup>\$</sup>

**WATERMAN**

Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

En vente chez votre spécialiste des stylos

**Stylo**

BOULIQUE DU ■ 977, rue Sainte-Catherine Ouest  
■ Montréal (niveau métro à la Maison Simons)  
■ Carrefour Laval, Promenades Saint-Bruno  
■ Mail Champlain, Brossard  
■ Place Laurier (Sainte-Foy)

Tél. : (514) 284-1295

www.stylo.ca

**Othello**

**RAYMOND WEIL**  
GENEVE

**EVEREST**  
CHERBAKA

Joaillerie · Bijouterie Depuis 1950

8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec) H2M 1R9

Tel (514) 388-5358

3012147

## MONDE



Photo AP

Au lendemain du coup d'État avorté en Haïti, des policiers patrouillent les rues près du Palais présidentiel à Port-au-Prince.

# Le coup d'État avorté en Haïti: l'opposition crie au « montage »

JOONEED KHAN

**Les opposants en Haïti, « traumatisés ou ayant pris le maquis pour se protéger », selon l'un d'eux, faisaient hier le bilan des coups subis la veille quand des partisans du pouvoir, mobilisés dans la foulée d'un « putsch avorté », ont pillé et incendié leurs maisons et les locaux de leurs partis dans plusieurs villes du pays.**

« Tout a été calme aujourd'hui et la vie a repris comme s'il ne s'était rien passé la veille », a indiqué Evans Paul, dirigeant du KID (Convention de l'unité démocratique), joint au téléphone par *La Presse*, qui n'avait pu le contacter lundi soir. « J'ai eu votre message mais je me trouvais à un endroit sans électricité pour pouvoir recharger mon téléphone portable », a-t-il expliqué.

« Il n'y a qu'à Petit-Goâve que ça continue de chauffer, car des opposants ont riposté en incendiant des maisons de militants du parti Fanmi Lavalas au pouvoir », a-t-il souligné, ajoutant: « La tension est grande et nous voulons à tout prix éviter un dérapage vers la guerre civile. »

D'autres opposants ont affirmé hier que le « putsch avorté » de la veille, qui a fait au moins huit morts et une dizaine de blessés, avait été « un montage » pour intimider et réprimer l'opposition.

« Sous prétexte d'un putsch dont on ne comprend pas les tenants et les aboutissants, le pouvoir Lavalas a tenté de bâillonner l'opposition », a affirmé, sur *Radio-Haïti-Inter*, Micha Gaillard, du KONAKOM (Congrès national des mouvements démocratiques).

« Je ne vois pas le rapport entre un soi-disant coup d'État et la destruction totale

des locaux et des résidences des responsables de l'opposition », a déclaré à l'AFP Serge Gilles, du PANPRA.

Les radios, télé et journaux indépendants, menacés la veille par des partisans du président Jean-Bertrand Aristide, dont une quinzaine de journalistes agressés verbalement ou physiquement, ont également repris hier le travail.

Mais l'organisation Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé, dans une lettre au président haïtien, les agressions contre les médias et les journalistes.

« Le caractère systématique des agressions démontre que les manifestants avaient reçu des instructions pour s'en prendre à la presse », s'est inquiété Robert Ménard, secrétaire général de RSF. Rappelant le cas du journaliste Brignol Lindor, assassiné le 3 décembre à Petit-Goâve par des partisans d'Aristide, Ménard a dénoncé la « stratégie visant à assombrer la presse à l'opposition afin de légitimer les attaques à son encontre ».

Amnistie internationale a condamné hier « l'attaque armée contre le Palais national » en Haïti, mais aussi les « représailles » menées par des partisans du gouvernement.

« Le gouvernement a le devoir de protéger tous ses citoyens et doit agir de façon décisive pour mettre fin aux attaques de représailles », a affirmé, dans un communiqué, l'organisation basée à Londres.

Après l'OEA et la France la veille, les États-Unis ont condamné hier le coup de force de lundi, mais tout en condamnant eux aussi les violences commises par des partisans du gouvernement contre l'opposition.

Le porte-parole américain a laissé entendre que les événements de lundi n'étaient pas clairs et il a appelé les autorités à prendre des mesures contre les agitateurs, et pour rétablir l'ordre.

Dans une conférence de presse lundi, Aristide a condamné ces violences et, se présentant comme un « messager de paix », il a demandé à ses partisans de

respecter la liberté de presse et d'expression.

Mais le SICRAD (Service d'information du Centre de recherche et d'action pour le développement) note que la « tolérance zéro » prônée par Aristide, interprétée par ses partisans comme un appel à la « justice expéditive », a entraîné en deux mois l'exécution d'une cinquantaine de personnes par la police.

Le SICRAD note que les partisans du pouvoir, armés de bâtons, de machettes et de revolvers, ont saccagé et incendié des locaux et des résidences d'opposants à Port-au-Prince, à Saint-Marc, aux Gonâves, au Cap-Haïtien, à Jacmel, à Jérémie et à Petit-Goâve.

À Gonâves, deux gardes du corps de l'opposant Luc Mésadiou ont été brûlés vifs. Les six autres victimes sont, selon la police, deux assaillants, deux policiers et deux passants.

« Les résidences de Gérard Pierre Charles, de l'Organisation du peuple en lutte (OPL), et de Victor Benoît, du KONAKOM, ont été pillées et brûlées », a indiqué Evans Paul.

« Gérard Pierre Charles est absent du pays, mais son épouse, l'historienne Suzy Castor, était à la maison avec ses nombreux petits enfants et leurs amis », a-t-il raconté à *La Presse*.

« Les casseurs, amenés dans des véhicules, ont commencé par lancer des pierres sur la maison, à Pétienville. Mme Castor a alerté les ambassades et la police; les diplomates ont appelé le président et le premier ministre; les policiers sont arrivés et ont aidé Mme Castor à évacuer la maison avec les enfants; ceux-ci partis, les casseurs ont alors tout saccagé et pillé avant d'incendier la maison, en présence des policiers qui ont laissé faire », a dit Evans Paul, dont les locaux ont également été pillés et brûlés.

« Les autorités ont parlé de 80 assaillants, ensuite de 33, mais deux seulement ont été tués, les autres ont réussi à fuir malgré l'encercllement du Palais national et les barrages routiers », a-t-il ajouté.



EXPRESS INTERNATIONAL

## France | La loi sur la Corse adoptée

LES DÉPUTÉS français ont définitivement adopté hier le projet de loi visant à donner plus d'autonomie à la Corse par 249 voix contre 228 et 48 abstentions. Les présidents des trois groupes de l'opposition de droite (RPR, UDF et DL) ont annoncé qu'ils allaient saisir le Conseil constitutionnel sur deux articles du projet: l'un confère à l'Assemblée de Corse des pouvoirs d'adaptation des lois et règlements, l'autre généralise l'enseignement de la langue corse dans les écoles maternelles et primaires. L'objectif du gouvernement de gauche avec cette loi controversée qui n'a pas obtenu le soutien des quatre élus de Corse est de tenter de mettre un terme à la violence et d'amener cette île méditerranéenne de 260 000 habitants sur la voie du développement.

— d'après AFP

## Gabon | Le PDG de Bongo en tête

LE PARTI démocratique gabonais (PDG) du président Omar Bongo était en tête à l'issue du premier tour des élections législatives qui s'est déroulé le 9 décembre dernier. Selon les chiffres fournis lundi soir par la Cour constitutionnelle, le PDG a remporté 53 des 120 sièges à l'Assemblée nationale contre seulement quatre à l'opposition et quatre à des candidats indépendants. Les trois grands partis d'opposition boycottent le scrutin. Le second tour aura lieu dimanche dans les 47 circonscriptions en ballottage, mais aussi dans 11 autres où le premier tour n'avait pu se dérouler en raison de difficultés matérielles. — d'après AP

## Congo-Brazzaville | Calendrier chargé

LE PREMIER semestre 2002 s'annonce chargé pour les électeurs du Congo-Brazzaville, qui seront appelés dans les bureaux de vote à l'occasion d'élections présidentielle (10 mars), législatives (12 mai) et municipales (30 juin). Il s'agira des premiers scrutins nationaux depuis les affrontements sanglants qui se sont achevés en 1999 par des accords de cessez-le-feu. Ces élections feront suite à un référendum national fixé au 20 janvier sur un projet de constitution, a déclaré à la télévision François Ibovi, porte-parole du gouvernement. Ce projet, qui propose notamment de doter le pays d'un Parlement bicaméral, a été approuvé par des délégués lors d'une conférence nationale de paix en avril dernier à l'initiative du président Denis Sassou-Nguesso. — d'après AP

## Bosnie | Force diminuée

LE SECRÉTAIRE américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a proposé hier à Bruxelles à ses homologues de l'OTAN de réduire, avant la fin de 2002, de 6000 hommes « et peut-être plus » la Force multinationale de paix en Bosnie (SFOR), qui en compte actuellement 18 000. Depuis plusieurs mois, les Américains ont fait savoir qu'ils souhaitaient retirer leurs troupes des Balkans, notamment de Bosnie. Ils comptent actuellement environ 3000 soldats en Bosnie au sein de la SFOR. Rumsfeld a proposé à ses alliés européens que « l'Union européenne prenne la direction d'une force internationale de police armée en Bosnie afin de soulager la SFOR » dans les tâches de maintien de l'ordre. Les alliés ont par ailleurs étudié la possibilité d'avoir une approche régionale.

— d'après AFP

## Kabylie | Cinq morts

CINQ PERSONNES, dont trois membres des services de sécurité, ont été assassinés par des groupes armés islamistes lors de trois attentats distincts en Kabylie pendant la fête de l'Aïd el-Fitr qui marque la fin du mois-ramadan, rapportait la presse hier. Deux policiers ont été froidement assassinés vendredi soir près de Draâ el-Mizan (130 km à l'est d'Alger) par un groupe armé composé d'un dizaine d'individus. Le lendemain, premier jour de la fête de l'Aïd, deux adolescents ont été tués et deux autres grièvement blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale dans le village d'Ait Ouabane (150 km à l'est d'Alger). Le quotidien *Le Matin* a rapporté que le chef de section du Groupe de légitime défense (GLD), milice villageoise armée par l'État de Boudjelal el-Ghor, près de Boumerdes (50 km à l'est d'Alger), a été tué et son compagnon blessé par un groupe armé. — d'après AP

# OLYMPUS®

les photos de votre vie

**La meilleure sélection de caméras OLYMPUS® se trouve chez CAMTEC PHOTO**

**Caméda D-40**  
CCD Grande Qualité de 4 Mégapixels  
Optique grand Qualité Zoom 3x  
Ultra Compact  
Quicktime movie avec son  
Ultra Compact et Design.



**Caméda C-3020**  
3,2 Mégapixels  
Optique Zoom 3x Optique  
Très Simple d'utilisation avec  
des fonction Automatique et manuels.  
Rapport Qualité prix incorpable.

**Epic zoom 80 DLX**  
35 mm avec Zoom 38-80  
ultra Compact  
Fonctions Date et Panorama



**Stylus Epic DLX**  
Le mini 35mm avec la  
grande qualité optique  
optique 35mm F2,8  
Fonction date et Panorama

**Pour les prix les plus bas en ville, venez nous voir dans l'bas d'la ville**



DEUX ADRESSES DANS LE VIEUX-MONTRÉAL  
26, rue Notre-Dame Est, tél.: 514-875-5110  
Stationnement gratuit disponible  
495, rue McGill, tél.: 514-842-4818  
info@camtecphoto.com

## De quoi faire rêver le Père Noël!

### Pendentif à diamants

Pureté SI	198\$
10 pts.	268\$
20 pts.	388\$
25 pts.	498\$
50 pts.	1688\$

### Boucles d'oreilles à diamants

Total			
5 pts.	58\$	40 pts.	588\$
10 pts.	88\$	50 pts.	788\$
20 pts.	248\$		

### Coeur à diamants

10 pts.	158\$	1 ct.	888\$
25 pts.	288\$	2 cts.	1688\$
50 pts.	488\$		

### Écriture & Cie.

Plumes et accessoires • articles de cuir  
S.T. Dupont MONTBLANC PARKER  
WATERMAN CROSS

### Perles



Le plus grand choix au Québec

6-5,5mm	18po	298\$
6-6,5mm	18po	349\$
7-6,5mm	18po	298\$
7-7,5mm	18po	1398\$
9-8,5mm	18po	2888\$

### Perles de Tahiti

9-8mm	18po	2888\$
9-10mm	18po	3500\$
7-11mm	36po	10888\$

### Perles des mers du Sud

6,0-9,0mm	18po	6500\$
7,9-13,4mm	19po	8900\$
9,3-13,7mm	20po	9888\$

### Platine et diamant



Pureté VVS, couleur D-E  
25 pts. 1788\$  
50 pts. 5788\$

### Bracelet tennis



1 ct.	1288\$	4 cts.	3988\$
2 cts.	2188\$	5 cts.	5788\$
3 cts.	3188\$		

### Jonc anniversaire



Jonc anniversaire sur or 14k  
25 pts. 288\$  
50 pts. 588\$  
1 ct. 988\$



GODIVA  
Chocolatier

# le Parchemin

JOAILLIER - ORFÈVRE

DEPUIS 1966

Place des Arts - 175, Sainte-Catherine Ouest, Montréal, tél.: (514) 849-8333  
Métro Berri-UQAM - 505, Sainte-Catherine Est, Montréal, tél.: (514) 845-5243

Mmeure bijouterie  
Sondage Léger Marketing  
5 années consécutives

| PROCHE-ORIENT |

# Les violences se poursuivent

Arafat « continue de donner son feu vert au terrorisme », selon Sharon

Associated Press

JÉRUSALEM — En dépit de l'appel lancé par Yasser Arafat à l'arrêt des attentats suicide et de toute activité terroriste visant l'État hébreu, les violences se poursuivent. Au cours de l'incident le plus récent, un automobiliste israélien a été légèrement blessé hier lorsque des tireurs palestiniens ont fait feu sur son véhicule près de Naplouse, en Cisjordanie.

Au total, quatre Israéliens ont été blessés, dont un petit garçon de trois ans, lors de trois attaques palestiniennes à l'arme à feu entre lundi et hier. Les soldats israéliens ont par ailleurs interpellé hier 10 Palestiniens dans la bande de Gaza, selon des sources palestiniennes.

Ils ont bloqué trois voitures à un barrage près d'une colonie juive dans le sud de la bande de Gaza et arrêté six Palestiniens, selon le colonel Khaled Abou el-Ola de la police palestinienne. Dans le nord de la bande de Gaza, des soldats ont ouvert le feu sur un groupe de Palestiniens. L'un d'entre eux a été blessé et quatre ont été arrêtés.

De son côté, dans la soirée, la police palestinienne y a fermé six bureaux du Gaza, centres destinés à la jeunesse ou à des activités sociales et politiques. La presse avait été invitée à y assister, comme preuve de la détermination annoncée par Yasser Arafat à lutter contre les mouvements responsables d'attentats.

De son côté, le secrétaire d'État américain Colin Powell a appelé le président de l'Autorité palestinienne, notant « certaines actions positives », mais l'incitant à faire plus. Il a également téléphoné au premier ministre israélien Ariel Sharon, mais ce dernier a estimé qu'Arafat continuait à « donner son feu



Des Palestiniens venus de Jérusalem ont exprimé leur appui à Yasser Arafat, hier, à l'occasion d'un rassemblement à Ramallah.

vert au terrorisme », selon un communiqué du bureau de Sharon.

« Israël en a à la fois assez des mots et des promesses », avait-il déclaré lundi soir. « Israël veut des actes et des résultats ».

## Attaques revendiquées

Dans un communiqué, la Brigade des Martyrs d'Al-Aqsa, groupe lié au Fatah de Yasser Arafat, a revendiqué la responsabilité de deux attaques perpétrées lundi, soulignant qu'il s'agissait d'actes de représailles après la mort de trois Palestiniens, dont un enfant de 12 ans, tombés sous les balles des soldats israéliens au cours de la journée, en

Cisjordanie et dans la bande de Gaza. La veille, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat avait appelé à la cessation de toutes les attaques contre Israël et s'était engagé à arrêter les auteurs des attentats et des fusillades.

Mais cet appel a été rejeté dans un communiqué commun par le Hamas et le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), selon un responsable du FPLP. Le discours d'Arafat a été « très mauvais, il indiquait la défaite », a de son côté déclaré Abdel Halim Izzedine, un dirigeant du Jihad islamique à Djénine en Cisjordanie.

# Des immigrés clandestins incendient un centre de détention

d'après AFP et AP

SYDNEY — Des immigrés clandestins ont incendié hier une quinzaine de bâtiments dans un centre de détention du sud de l'Australie. Il s'agit de nouvelles violences pour obtenir des visas, ont annoncé les autorités.

Six bâtiments ont été détruits par le feu et neuf autres ont été endommagés dans le centre de Woomera.

Les immigrés, qui viendraient en majorité du Moyen-Orient, criaient « Des visas, des visas », a déclaré le ministre australien de la Justice, Daryl Williams. « Mais s'ils croient que c'est en mettant le feu à des bâtiments qu'ils obtiendront des visas, ils se trompent lourdement », a-t-il ajouté.

Selon Williams, qui parlait à titre de responsable de l'immigration, c'est une manifestation pacifique de femmes et d'enfants qui a mis le feu aux poudres.

Il s'agit de l'épisode le plus grave d'une longue série d'émeutes, manifestations et autres évasions qui ont marqué les centres de détention australiens ces deux dernières années.

Woomera a été le théâtre d'une série d'émeutes et de violences de la part d'immigrés illégaux. Ce centre est l'un des six où les demandeurs d'asile sont détenus pendant que leurs demandes sont examinées ou une fois qu'elles ont été rejetées.

En Australie, près de 3000 hommes, femmes et enfants attendent dans les centres de détention que les autorités examinent leur demande d'asile. La plupart ont fui le Proche-Orient, l'Asie du Sud ou l'Asie centrale pour des raisons humanitaires.

# Les Hells se cherchent des avocats

## On ne se bouscule pas aux portes pour défendre les motards

CHRISTIANE DESJARDINS

CE N'EST PAS PAR « stratégie » que plusieurs des présumés Hells Angels qui doivent subir leur procès à partir de janvier pour une série de meurtres n'ont pas encore d'avocat. En fait, c'est que la plupart des avocats d'expérience qui ont été contactés ont répondu : non merci.

C'est ce que M<sup>e</sup> Gilles Doré, un des avocats de la défense, a fait valoir hier au juge Réjean Paul, chargé de présider ce mégaprocès qui regroupe 13 hommes accusés de plusieurs meurtres.

« Ce procès-là représente des difficultés cauchemardesques pour une pratique d'avocat. Ce procès-là tue une pratique », a dit M<sup>e</sup> Doré, après avoir signalé qu'il avait contacté des dizaines d'avocats ayant assez d'expérience pour mener des dossiers de meurtre, pour se faire répondre que « ça n'avait pas de bon sens. »

M<sup>e</sup> Doré ne nie pas que le procès a ses côtés intéressants pour un avocat : l'ampleur de la cause, l'aspect historique, les points de

droit... Mais voilà, en raison de l'ampleur du dossier, se consacrer à ce procès signifie qu'il faut laisser tomber le reste de sa pratique, et cela sans savoir pour combien de temps. Pour l'instant, on sait seulement que le procès s'annonce long et complexe.

Il n'y a pas que le temps qui rebute les avocats, il y a aussi l'argent. Denis Houle, un des accusés, a clairement résumé la situation, hier, quand il s'est adressé au juge Paul.

« Je suis en pourparlers avec un avocat, mais il veut de l'argent. Je ne peux pas avoir d'aide juridique parce qu'ils disent que j'ai des biens. Mais mes biens sont saisis... » Conscient du problème, le juge Paul a dit qu'il serait tout disposé à entendre les requêtes visant à faire dégeler une partie des biens saisis, pour payer les honoraires d'avocats.

En plus des problèmes inhérents à l'ampleur du dossier, une tuile est tombée sur la tête des avocats de la défense, il y a quelques semaines, lorsque leur leader, M<sup>e</sup> Jacques Larochelle, a été contraint

d'abandonner le dossier pour s'occuper de l'autre procès pour meurtres de son client, Maurice Boucher. Ce procès, pour les meurtres de deux gardiens de prison commis en 1997, doit commencer en janvier lui aussi.

À ce sujet, le juge Réjean Paul a officiellement annoncé hier que Boucher ne ferait pas partie du procès qui se déroulera devant lui, puisque le chef des Hells Angels est retenu dans l'autre procès, qui se tiendra devant le juge Pierre Béliveau. Toutefois, si le procès de Boucher devait se terminer plus tôt que prévu, il est possible qu'il puisse se joindre aux 13 autres accusés devant le juge Réjean Paul. Tout cela reste à voir.

Enfin, aucune des requêtes qui devaient être plaidées hier ne l'a été, parce que la défense n'était pas prête. La prochaine audience a été remise au 14 janvier.

[cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca) Toute la chronologie des événements depuis l'arrestation des

motards à [www.cyberpresse.ca/antigang](http://www.cyberpresse.ca/antigang)



Photo PIERRE MCCANN, La Presse

L'un des hommes de confiance du clan des Nomads, Guy Lepage, a été arrêté hier, à la demande des autorités américaines.

# Un intime de Maurice Boucher arrêté au palais de justice

## La DEA réclame son extradition

ANDRÉ CÉDILOT

L'UN DES RARES « INTIMES » du gang des Nomads à être sorti indemne de l'opération Printemps 2001, l'ancien policier Guy Lepage, a été arrêté hier, pour des histoires de contrebande massive de cocaïne aux États-Unis.

L'Agence antidrogue américaine (DEA) réclame l'extradition de Lepage, 54 ans, qu'elle soupçonne d'avoir participé à un complot qui a permis de faire entrer plus de 1000 kg de cocaïne en Floride ces dernières années.

Après une enquête de deux ans, la DEA se dit en mesure de démontrer les liens entre Lepage et des membres d'un cartel colombien. Après un transit à Miami, le gros de la drogue était acheminé à Montréal, où elle était écoulée par les petits revendeurs à la solde des Hells Angels.

Lepage, a-t-on appris, se trouvait au palais de justice de Montréal quand il a été interpellé par les membres de l'Escouade régionale mixte (ERM), l'ancien Carcajou. On ignore ce qu'il faisait dans cet édifice public.

Lepage, qui a déjà porté l'uniforme de la police de Montréal dans les années 70, a fait parler de lui en 1994 quand les Rockers, dont il était le président fondateur, ont ouvert un local, rue Gifford, à Montréal, avec l'aide financière du gouvernement fédéral.

Après maints ennuis avec les autorités de la Ville, les motards ont finalement délaissé l'immeuble en décembre 1997 pour emménager dans des lieux plus discrets. Officiellement toutefois, ils disaient partager le local des Jokers de Saint-Jean, dans cette municipalité de la Rive-Sud.

À l'automne 1994, Lepage avait aussi été arrêté en Colombie-Britannique pour du blanchiment d'argent relié au trafic de drogue. Il avait alors écopé de deux ans de prison et d'une amende de 200 000 \$ qu'il s'était empressé de payer.

Au fil des années, il a grimpé les échelons jusqu'à devenir l'un des hommes de confiance du leader des Nomads, Maurice Boucher. Lors de l'arrestation de Boucher, en octobre 2000, Lepage était son chauffeur-garde du corps.

L'ancien policier a eu maille à partir avec la justice la dernière fois en juin 1999 dans une affaire d'extorsion. Les accusations ont plus tard été retirées sans trop d'explications. Deux coaccusés, le « shylock » Robert Bob Savard et un certain Ronald Leduc, ont depuis été assassinés. Personne n'a été arrêté relativement à ces crimes.

Hier, à la suite de sa comparution devant le tribunal, Lepage a été gardé en détention.

# PÈRE NOËL, PREND S NOTE !

**Canon IMPRIMANTE S200**

- Résolution de 2880 x 720 ppp
- Jusqu'à 5 pages/min en noir, 3 pages/min en couleurs
- Alerte automatique pour niveau d'encre bas

**99<sup>93</sup>**

478299

Personne ne vend moins cher !

**HP PAVILION 7935**

- Processeur AMD Athlon 1,3 GHz
- 128 Mo de mémoire SDRAM
- Disque dur 40 Go
- CDRW
- Modem 56 Kbps
- MS Windows XP<sup>MC</sup>

472707/428976/458859

À l'achat de cet ensemble, obtenez 128 Mo de mémoire vive (457629) !

Notre prix Rabais postal : 1513,40 -125,00

Prix après rabais : **1388<sup>40</sup>**

**HP DESKJET 932C**

Notre prix Rabais postal : 129,00 -30,00

Prix après rabais : **99<sup>93</sup>**

463228

**HP SCANJET 2200c**

Ajoutez un scanner Scanjet 2200c HP (451364) pour seulement **99,96 \$** de plus après le rabais postal

Passez à l'imprimante Deskjet 932C HP (428977) pour seulement **34,55 \$** de plus après le rabais postal

**Retail Plus+ Writer Plus**

CD-Rewritable drive Lecteur de disque réinscriptible

20x10x40

**149<sup>95</sup>**

477298

Offre spéciale Limite : 1 par client

**Labtec HAUT-PARLEURS À PANNEAUX PLATS LCS 2A18**

- Extrêmes graves dans un boîtier en bois
- Haut-parleurs compacts

**49<sup>98</sup>**

435706

Valable jusqu'au 24 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks. Les articles ne sont pas tous disponibles par livraison ou par commande en ligne.

**MONTRÉAL** 770, rue Notre-Dame Ouest • 1041, rue du Marché-Central • 895, rue de la Gouachetière **HEURES D'OUVERTURE**  
Lun. ou vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h **Brossard** 6555, boul. Taschereau **Cavendish** 5800, boul. Cavendish **Greenfield Park** 3344, boul. Taschereau **Kirkland** 3330 rue, Jean Yves **Lachenaie** 590, montée des Pionniers **Lasalle** 7097, boul. Newman **Rosemère** 315, Curé Labelle **St-Bruno** 1465, boul. St-Bruno **St-Laurent** 3660, boul. Côte-Vertu **St-Jean-Sur-Richelieu** 1000, boul. du Séminaire **St-Léonard** 4625 ou 6800, rue Jean-Talon est **St-Hyacinthe** 3700, boul. Martineau Ouest **St-Jérôme** 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest **Longueuil** 2790 Chemin Chambly **Ville Mont-Royal** 4205, boul. Jean-Talon Ouest **Mascouche** 145, montée Masson **Consultez votre magasin local pour les heures prolongées des Fêtes.**

**BUREAU EN GROS**

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

[www.bureauengros.com](http://www.bureauengros.com)

# Forum

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

## La carotte et le bâton, encore



MARIO ROY  
mroy@lapresse.ca

Alors que s'achève la première bataille de la guerre au terrorisme, un souci qui émerge est celui du progrès de la démocratie et des libertés dans le monde islamique et/ou arabe. Or, à consulter le rapport tout juste rendu public par Freedom House (organisme indépendant qui effectue annuellement de tels bilans depuis 1955), la situation paraît plus sombre encore que les massacres planifiés au Moyen-Orient ne le laissent supposer.

Si, depuis vingt ans, la planète a globalement évolué vers la démocratie et la liberté, le monde islamique, lui, a cheminé en sens inverse.

Entre 1981 et 2001, la proportion de la population mondiale vivant sans libertés civiles a en effet chuté de 42,5 à 35,3 %. Et le nombre de gouvernements démocratiques a, depuis 1987, augmenté de 23 % pour s'établir aujourd'hui à 121 des 192 États souverains.

Il faut insister, parce qu'on ne cesse de radoter le contraire : la planète progresse à marche forcée vers la démocratie. Seulement 14 % des États étaient pleinement démocratiques en 1950 ; 62 % le sont aujourd'hui. Malgré toute la misère qui est la sienne, même le continent africain fait des progrès : 60 % des gouvernements y reconnaissent aujourd'hui, totalement ou partiellement, les libertés civiles.

D'où le tableau particulièrement déprimant qu'offre le monde islamique.

Depuis 1981, les libertés civiles ont totalement disparu dans 10 États qui en font partie (incluant les nations non arabes). Et il n'existe aucune démocratie électorale de facto parmi les 16 États arabes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Pire, « ceux qui, dans le monde islamique, prônent l'État laïc et la démocratie doivent lutter non seulement contre des régimes tyranniques, mais aussi contre de puissants mouvements radicaux

soutenus par les mosquées », constate Freedom House.

À plus d'un point de vue, les populations concernées sont prises au piège.

Politiquement, on l'a vu. Culturellement, parce que l'information dont ils disposent, contrôlée par l'État, préfère attiser une haine violente contre l'Occident plutôt qu'attirer l'attention sur les potentats locaux — l'Égypte est sur ce point le cas le plus regrettable du fait qu'elle constitue le phare culturel de cette partie du globe.

Économiquement, enfin, pour la simple raison que, pétrole ou pas, l'économie ne s'épanouit vraiment que dans la liberté : les 41 % de la population vivant dans des pays libres produisent 87 % de la richesse générée dans le monde.

Mais le piège s'ouvre aussi vers l'extérieur.

Ainsi, l'Occident, et en particulier les États-Unis, effrayés par les solutions de rechange — souvent plus ou moins théocratiques — à la phalange de despotes qu'ils soutiennent dans le monde arabe, ont peut-être mal perçu ce que serait vraiment une politique de stabilité à long terme.

Celle-ci ne peut se construire qu'à partir de l'affranchissement et de l'enrichissement des populations concernées.

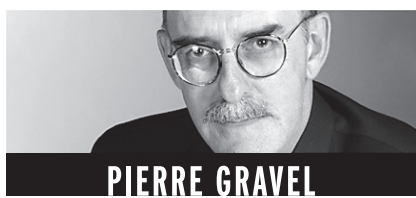
Au vu de ce que semble promettre la libération afghane (sous réserve de dérapages toujours possibles), il appert que l'Occident doit être, non pas moins, mais davantage interventionniste. Sa force morale, diplomatique et économique doit être pleinement mise à contribution — selon le bon vieux principe de la carotte et du bâton.

Certes, on n'arrivera à aucun résultat spectaculaire à court terme. Mais, pour l'heure, on peut certainement travailler à forcer le développement d'espaces démocratiques dans des pays qui ne le sont pas ; et d'espaces de liberté dans des contrées où l'état élitique est vissé serré. La clé, souvent, est l'économie et le commerce, comme l'ont expérimenté plusieurs peuples d'Asie ou d'Amérique du Sud.

Car la démocratie et la liberté ne s'acquiescent pas en kits complets, assemblage facile.

Elles se construisent lentement, morceau par morceau.

## Quand il est mort le poète...



PIERRE GRAVEL  
pgravel@lapresse.ca

Le propre d'un monument, c'est d'être visible et de défier le temps ou les modes. À ce double titre, indiscutablement Gilbert Bécaud en était un.

À preuve, l'impact de sa disparition pour va bien au delà des fans qu'il a électrisés tout au long de sa carrière et qui pouvaient comprendre les paroles de ses chansons. Mais affecte aussi ceux qui les ont souvent fredonnées, en anglais ou en d'autres langues, sans même savoir qu'elles venaient de lui. Et pour qui certains airs qu'il a popularisés, comme les grands classiques des Piaf, Ferré, Brel, Brassens, Montand, Aznavour ou Trenet, sont comme un héritage collectif dont on ne connaît pas toujours très bien l'origine mais dont on est toujours très content de pouvoir profiter.

Reste une double consolation pour tous ceux qui sont aujourd'hui attristés par son départ et auraient envie de chanter « Et

maintenant que vais-je faire ? » À court terme, comme toujours en semblables circonstances, on aura droit à des notes biographiques, des rappels de sa brillante carrière, des hypothèses d'explication de sa popularité et, surtout, à des reprises de ses plus grands succès. Mais une nouvelle chassant l'autre, l'actualité s'en désintéressera et la mort de Bécaud basculera vite dans le lot des souvenirs qu'on évoque à l'occasion en s'étonnant qu'ils soient déjà si lointains et même un peu vagues...

Sauf que, à plus long terme, ses chansons, elles, continueront à tourner dans la tête et le cœur de ceux qui les ont aimées. Et de tous les autres qui, au hasard de leur humeur ou des circonstances, puisent distraitement dans le patrimoine de la chanson populaire en ignorant souvent à qui ils le doivent. Et, en l'occurrence, que Bécaud l'aura grandement enrichi en tant qu'interprète exceptionnel de textes inoubliables. Ce qui tendrait à prouver que, même si, « quand il est mort le poète, on enterra son étoile », il reste non moins vrai que, longtemps après qu'il se soit tu, si on sait se souvenir de lui, « la solitude, ça n'existe pas... »

## Un verre avec Ralph

Le premier ministre albertain, Ralph Klein, a désarçonné tout le monde en avouant cette semaine : « Je bois trop de temps en temps. »

« Je m'engage à réduire ma consommation d'alcool », a poursuivi le politicien.

Cette confession fait suite à un incident particulièrement embarrassant pour « Ralph ». Une nuit de la semaine dernière, le premier ministre a fait une visite surprise à un refuge pour sans-abri d'Edmonton. Réchauffé par le vin, M. Klein aurait engueulé des pensionnaires du refuge, leur criant de se trouver un emploi, avant de jeter de l'argent sur le plancher.

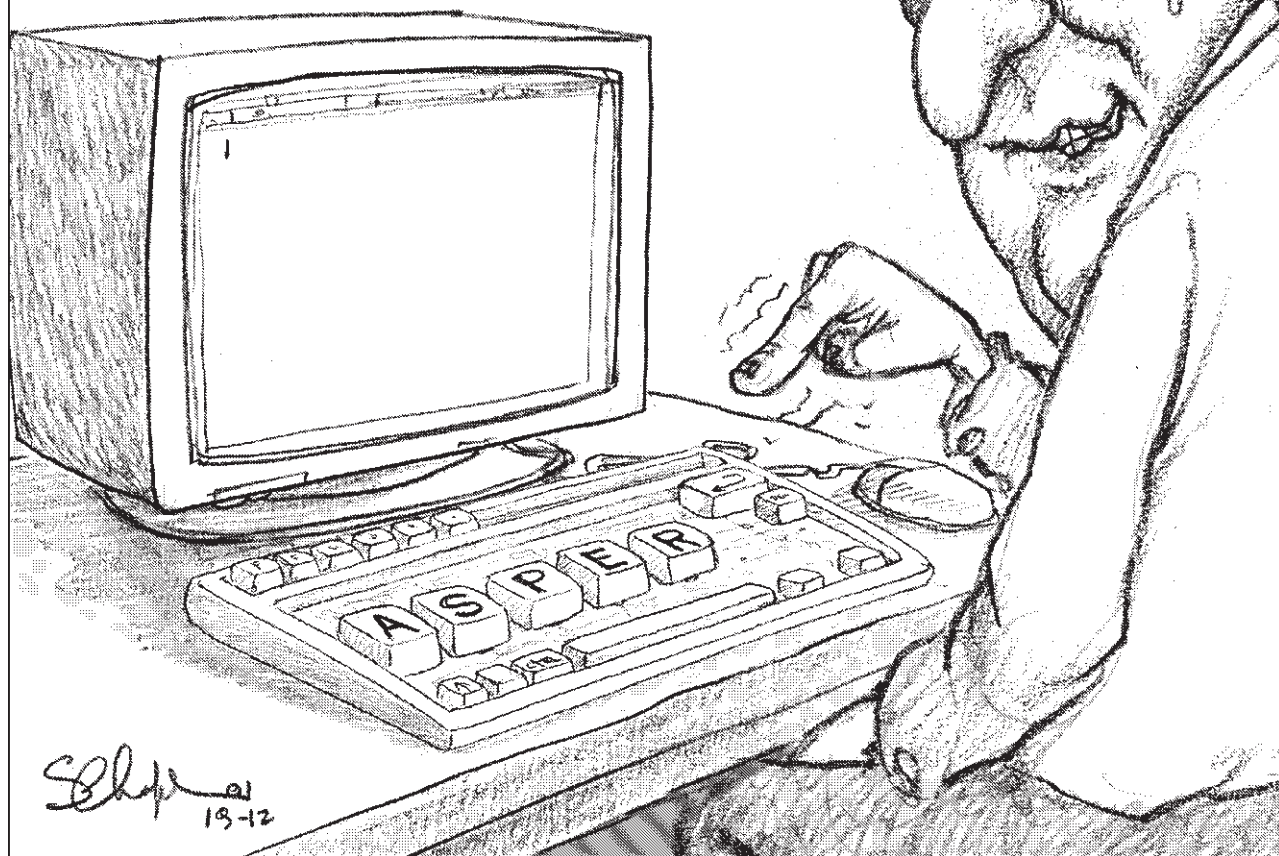
Son entourage s'appliquait à ju-

rer que M. Klein n'avait pas de problème d'alcool lorsque le principal intéressé a décidé de faire face à la musique. Cet aveu est typique de la franchise désinvolte qui a fait le succès de M. Klein. Le premier ministre albertain continue de déjouer les canons de la stratégie politique en prouvant que la vérité peut être politiquement rentable. Ne dit-on pas que faute avouée est à moitié pardonnée ?

Des « experts » en image lui auraient sûrement conseillé de patiner, d'éviter les questions, de publier des communiqués ambigus. Ralph Klein a compris qu'avant tout, les citoyens ont soif... d'authenticité.

André Pratte

## CANWEST FOURNIT DE NOUVEAUX CLAVIERS AUX JOURNALISTES DE THE GAZETTE



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

## Legault, le grand inquisiteur

AINSI NOTRE ministre de l'Éducation veut faire le ménage dans les écoles ? Camil Samson, l'ancien chef créditiste n'aurait pas fait



François Legault

mieux : « On va sortir les pédophiles de nos écoles ! » En même temps, pourquoi ne pas congédier ceux qui ont déjà volé un hameçon chez Canadien Tire à 18 ans ou encore ceux qui se sont fait prendre à fumer un petit joint dans les années 80 ? M. Legault fait de la magie populiste. Il bafoue les droits individuels et s'approprie à faire de très graves injustices au nom justement de la morale. M<sup>e</sup> Julius Grey, spécialiste en droits de la personne qualifie toute cette opération d'hystérie collective !

Monsieur le shérif Legault essaie, par ce lynchage digne d'un mauvais western, de se faire un nom sur le dos de gens qui ont déjà payé leur dette à la société.

Les enseignants ne sont pas des criminels, M. Legault. Pourquoi ne faites-vous pas votre petite enquête au ministère de l'Éducation, tant qu'à y être ? Vous pourriez être surpris des résultats.

DANIEL B. BOUCHARD  
enseignant, Laval

## La portion congrue, ou toute la portion !

DRESSER UN parallèle entre les aéroports et le hockey peut paraître bizarre, mais l'éloquence de Réjean Tremblay (« Filet mignon et gruau ») et de Serge Losique (« Aéroports : la honte ») dans votre numéro du dimanche 16 décembre nous y invite. Le premier s'élève contre la quasi-

## LA BOÎTE AUX LETTRES

absence de Québécois au sein de l'équipe de hockey dite nationale. Le second dénonce la dégringolade des aéroports de Montréal, devenus simples *feeders* de l'aéroport Pearson de Toronto.

Et si ces phénomènes pervers n'avaient qu'une seule et même cause ? La minorisation du Québec. Bien sûr, il y a des esprits machiavéliques tordus, voire racistes, qui ne veulent pas voir de Québécois au sein de l'équipe, comme il y en a qui ne veulent pas que Montréal soit une plaque tournante, mais ils sont marginaux. Ce qui n'est pas marginal, c'est le comportement de personnes aussi gentilles qu'un Wayne Gretzky ou qu'un Robert Milton qui obéissent à la logique implacable de la majorité canadienne.

La prise de conscience de cet état de minoritaire, dont on voit les effets aujourd'hui — portion congrue et moins d'équipes sportives « nationales », portion congrue et moins du trafic aérien « national » et quoi après —, est à l'origine même de l'idée de l'indépendance du Québec dans les années 1960. Quarante ans plus tard, force est de constater qu'elle demeure, davantage que toute litanie d'injustices, la raison principale de faire du Québec un pays.

ROBIN PHILPOT  
Société Saint-Jean-Baptiste

## Les vrais VIP

L'ÉMISSION *Le Cabaret des Refrains* animée par Monique Giroux et diffusée sur les ondes de la Première Chaîne a fait une percée à la télévision l'été dernier. Les quelques émissions présentées ont eu assez de succès pour que Radio-Canada récidive cette année.

Les émissions sont enregistrées devant public. Celui-ci est composé d'amants inconditionnels de la chanson française. Des irréductibles qui, pour pouvoir assister aux

enregistrements, bravent froid, neige et pluie durant des heures pour se procurer des laissez-passer. Et ce n'est pas une attente bougonne, il y a de la vie dans cette longue queue de passionnés qui s'étire sur le boulevard Saint-Laurent le samedi matin. Le soir de l'enregistrement, ces mêmes braves arrivent parfois plus de 2 heures avant l'ouverture des portes pour avoir une bonne place à l'intérieur, car c'est premier arrivé, premier servi. Et ces « fous de la chanson » font ça depuis des années.

Lundi dernier, popularité oblige, l'enregistrement qui se faisait au Cabaret Juste pour rire, s'est fait au Club Soda, salle plus grande et mieux adaptée au monde de la télévision. Les habitués étaient un peu inquiets, mais sont, comme d'habitude, arrivés tôt. Durant cette attente, on est venu nous avertir que les premières tables étaient réservées aux invités des artistes mais qu'il y avait assez de bonnes places pour tout le monde.

Mais une fois à l'intérieur, on s'est vite aperçu que les « bonnes places » n'étaient pas pour nous. Les premiers à entrer se sont retrouvés dans le fond de la salle et les autres, qui n'attendaient que depuis une heure trente, en haut sur des sièges d'arène. Car les invités des artistes étaient peut-être 200 ! On nous a expliqué que « à la radio c'est pas grave, mais qu'à la télévision, il ne faut pas voir toujours les mêmes têtes » !!! Qu'est-ce qu'elles ont nos têtes ?

Madame Giroux, ce ne sont pas les amis des artistes qui ont fait de cette émission un succès, c'est cette bande de malades qui se les gèle chaque mois depuis des années. Ce sont eux qui ont parlé à tous leurs amis et connaissances de l'extraordinaire atmosphère des Cabarets et qui leur ont donné le goût de venir y assister.

Ce sont eux les vrais VIP, il ne faudrait pas l'oublier au risque de les perdre.

GEORGES LECOURES  
Montréal

## Une comparaison qui ne tient pas

DANIEL JOHNSON  
L'auteur a été ministre sous Robert Bourassa et premier ministre en 1994.

VOTRE CORRESPONDANT à Québec, Denis Lessard, écrivait samedi dernier que mon gouvernement de 1994 était tombé dans « les mêmes ornières » que celles où, selon lui, s'apprêterait à s'installer le gouvernement de monsieur Landry en procédant à « une flopée » de nominations qui « laisse un arrière-goût de favoritisme ».

Je réfute comme fausse et farfelue une telle comparaison des décisions de mon gouvernement, en 1994, avec les intentions présumées du gouvernement actuel touchant des dirigeants d'organismes, dont on dit qu'ils bénéficient de contrats blindés ayant des années à courir, emportant les indemnités de départ que cela pourrait éven-



Daniel Johnson

tuellement représenter pour les contribuables. J'ai parlé à monsieur Lessard de mon indignation à voir les gestes de mon gouverne-

ment associés à ses allégations, qu'il m'a dit être comparables !

Je suis d'avis que toute liste qu'on voudrait dresser pour 1994 n'aurait aucun rapport ni commune mesure avec ses propos de samedi dernier : si on cherche des nominations, on en trouvera, car il doit obligatoirement y en avoir à peu près toutes les semaines, habituellement à titre de renouvellement de mandats, sur recommandation du ministre responsable, et visées par le secrétaire général associé aux emplois supérieurs, en temps utile, de gens ayant les qualités nécessaires. Cette façon de faire est totalement étrangère aux situations décrites samedi par monsieur Lessard, qui exigeraient l'implication personnelle du premier ministre et de son entourage immédiat en raison du caractère hautement stratégique des postes visés, et des salaires et indemnités envisagés.

## Forum

## Des enfants pour les gays ?



&gt; OUI

*Les enfants des couples de même sexe existent, et ils demandent l'égalité*

PIERRE VALOIS

*L'auteur est président de la Table de concertation des lesbiennes et des gais du Québec.*



LES ENFANTS DES couples de même sexe devraient-ils avoir les mêmes droits et la même sécurité que les enfants des couples de sexe opposé ? Poser la question c'est y répondre. Mais voyons plus loin : il est *bien* qu'il en soit ainsi.

Les enfants des couples de même sexe existent, et demandent l'égalité.

Des dizaines de milliers d'enfants québécois sont élevés, avec amour et compétence, par des couples de même sexe. C'est un fait, et il faut en tenir compte. Pourtant, ces enfants souffrent de l'absence de protection parce que les lois du Québec les ignorent. On croit revivre face à eux ce que le Québec faisait vivre à une époque pas si lointaine aux enfants « illégitimes ». Alors comme maintenant, l'intolérance et les préjugés ont pour effet de punir ceux qui, au goût de certains, ont eu le malheur de naître au mauvais endroit. Une image vaut mille mots : prenons quelques exemples.

Monique a adopté Lise avant de faire vie commune avec Hélène. Malgré le fait que, depuis cinq ans, elles forment une famille unie et que Lise adore Hélène, celle-ci n'a aucun statut légal vis-à-vis de l'enfant, la législation québécoise ne le permettant pas. Chaque fois que Lise a besoin d'un traitement médical, ou que l'école fait appel aux parents, seule Monique peut agir. La dernière fois que sa mère a dû partir en voyage d'affaires, Lise a été malade, et comme le médecin ne pouvait autoriser Hélène à parler pour elle, on a dû attendre le retour de la mère pour commencer à donner le traitement approprié. Heureusement, Lise ne sait pas que si sa mère mourait d'un accident d'automobile, Hélène n'aurait aucun droit de la garder avec elle, alors que ce sont ses grands-parents, qui détestent Hélène, et que Lise connaît à peine, qui auraient ce droit. Et si c'était Hélène qui mourait d'un tel accident ? Lise ne pourrait hériter de ses biens à moins qu'elle ait pensé à faire un testament, ce qu'on ne priorise pas toujours quand on a 35 ans.

Dominique est né par insémination artificielle. Michèle, la conjointe de sa mère, ne peut être légalement reconnue, et pourtant c'est avec elle que Dominique voudrait bien partir alors que le couple est sur le point d'éclater. De toute évidence ce serait préférable pour le bien de l'enfant mais la mère légalement enregistrée acceptera-t-elle qu'il en soit ainsi ? Dans le cas contraire, Dominique devra subir des conséquences désastreuses du fait que la société dans laquelle il vit refuse de lui accorder les protections dont bénéficient les autres enfants de son pays lorsque leurs parents se séparent.

On pourrait illustrer à l'infini les préjudices dont sont victimes les enfants des couples de même sexe, et leurs parents, dans la vie de tous les jours. L'espace manque, ici, pour continuer en ce sens, mais posons-nous maintenant la question de savoir quelle « raison » peut bien « légitimer » pareilles injustices.

Les tribunaux considèrent régulièrement que c'est dans le meilleur intérêt d'un enfant qu'il soit adopté par une personne d'orientation homosexuelle, car les lois permettent qu'une personne seule adopte, l'interdit ne frappant que l'adoption par un couple de même sexe. Si les tribunaux prononcent de telles adoptions c'est parce que les circonstances de la vie prouvent régulièrement que des enfants sont heureux avec un père gay ou avec une mère lesbienne, qu'ils soient ou non en couple avec un ou une conjointe. Cette évidence est aussi documentée et prouvée, constamment, par des études et recherches scientifiques.

Il est fréquent qu'on entende des affirmations à l'effet que l'absence de figure paternelle ou maternelle dans un couple de même sexe se traduira « nécessairement » par des carences dans l'éducation de l'enfant. Où sont donc les études en ce sens, qui devraient d'ailleurs être nombreuses, tant semble être absolue la conviction de ceux qui sont certains de l'« anormalité » de l'orientation homosexuelle (pourtant constante depuis l'origine de l'homme, sur tous les continents, dans une proportion invariable évaluée en tout temps entre 5 et 10 % des humains).

Toutes les études portant sur le développement psychosocial des enfants des couples de même sexe démontrent que l'ajustement global de l'enfant n'est pas relié à l'orientation sexuelle de parents gays ou lesbiens. Il est courant de penser que les enfants de parents lesbiens et gays connaîtront davantage de problèmes d'identité de genre et de rôles sexuels que leurs pairs. Pourtant, la littérature scientifique indique que ce n'est pas le cas, et pour utiliser les clichés d'usage, les petits garçons aiment les camions et les petites filles aiment les poupées, indifféremment de l'orientation sexuelle de leurs parents. Par ailleurs, le pourcentage d'enfants de parents gays ou lesbiens qui s'identifieront plus tard en tant qu'homosexuels n'est pas plus élevé que celui de la population générale. *Contrario*, partout sur la planète un constant pourcentage des enfants nés de couples hétérosexuels découvrent leur homosexualité à leur puberté. Non, l'homosexualité et l'hétérosexualité ne s'« attrapent » pas !

**Québec, la 5<sup>e</sup> province à faire le pas ?**

Déjà la question est réglée dans quatre provinces (C.-B., N.-É., Ontario et Alberta). Ici aussi, inévitablement, la situation sera corrigée. Et d'ici un an, très probablement. Souhaitons que ce soit à l'Assemblée nationale que le Québec prendra la décision d'accorder l'égalité des droits à tous ses enfants. À défaut, les tribunaux y verront. Bientôt, de toute façon, le souvenir de l'époque obscure qui s'achève rejoindra les autres exemples de courtes vues discriminatoires des hommes qui ne savent pas voir que la beauté du monde réside dans ses différences. « Quand les hommes vivront d'amour », dit la chanson.

&gt; NON

*Le modèle du couple marié avec enfant(s) demeure celui qu'on doit promouvoir*

DIANE DUPRAS

*L'auteure est codirectrice de l'Organisme catholique pour la vie et la famille.*



LE COEUR DE ce débat est l'avenir de l'enfant. Notre conviction est simple : la famille fondée sur un mariage entre une femme et un homme constitue le milieu le plus propice à la prise en charge d'enfants. L'enfant est et sera toujours un don et non un droit et ne devrait jamais être appelé à la vie pour répondre au désir ou au besoin d'adultes. Le mariage et la famille sont les lieux d'appartenance et de croissance qui doivent être privilégiés et protégés. Ils sont les lieux les plus favorables au développement des enfants.

Le droit à la famille touche aux enjeux sociaux tels que l'équité, le respect des plus faibles et les solidarités fondamentales. Nous éprouvons plus que jamais les tensions entre les libertés individuelles et l'organisation sociale. Les revendications de statut égalitaire des partenaires de même sexe, ne devraient pas engager les droits d'un tiers, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un vulnérable, en l'occurrence un enfant. Il faut distinguer le respect à l'égard des droits de la personne, qui touche à l'individu, et l'institutionnalisation d'une orientation sexuelle pour en faire un modèle social et familial, qui touche à toute la société.

**Perte de repères**

Bien sûr, il y a actuellement une perte des repères symboliques fondamentaux et une certaine relativisation de la famille ; ce sont les enfants qui en font les frais ! Nous devons nous inquiéter de l'affaiblissement du mariage et de la famille actuelle. Quel soutien apporte-t-on à la famille d'aujourd'hui ?

Qu'en est-il de la protection de la vie des familles d'aujourd'hui ? La vie familiale — telle que nous l'expérimentons —, n'est-elle pas au nombre des valeurs les plus chères de la société. N'existe-il pas un danger à vouloir normaliser, par un droit à l'adoption, une situation d'exception qui est loin d'avoir fait ses preuves ? Est-ce vraiment le bien de l'enfant qui est recherché ? Ne devons-nous pas protéger le droit de l'enfant d'avoir, de connaître et de vivre avec son père et sa mère ?

L'enquête pancanadienne sur les enfants et les jeunes nous dévoile que :

> Les enfants nés d'un couple marié n'ayant pas vécu ensemble avant le mariage étaient moins nombreux (13,6 %) à voir leurs parents se séparer.

> Les enfants nés d'unions où le mariage (célébré avant ou après la naissance) a été précédé d'une union libre forment une catégorie intermédiaire où la rupture est vécue par environ le quart d'entre eux.

> Le cas des enfants issus d'unions libres est de loin le plus spectaculaire, car 63,1 % d'entre eux ont vu leurs parents mettre fin à leur vie de couple.

Non seulement les enfants issus d'union libre sont-ils plus susceptibles de vivre la désintégration de la famille, mais ils sont aussi susceptibles de connaître une telle expérience en bas âge — souvent avant le deuxième anniversaire. »<sup>1</sup>

Il n'est certes pas question de dire que

des partenaires de même sexe sont incapables de fournir à l'enfant un milieu d'amour. Mais l'enjeu fondamental est le droit de l'enfant à grandir et à se développer avec une mère et un père.

Tous reconnaîtront l'importance primordiale pour un enfant de grandir dans un milieu psychoaffectif comportant les deux modèles sexuels. L'expérience difficile de la vie des familles monoparentales, qui résulte rarement d'un choix, illustre bien la carence de cette dimension essentielle. Pourquoi promouvoir intentionnellement un modèle familial homoparental qui institutionnaliserait une telle limite ?

Il est vrai que l'orientation sexuelle est reconnue depuis plusieurs années comme un motif inacceptable de discrimination. Il est également vrai que la distinction sur la base de l'orientation sexuelle et la différence de traitement, dans des dispositions de certaines lois, sont en train de disparaître. Cependant, l'institutionnalisation de la relation homosexuelle, qui tend à mettre en équivalence la relation homme femme et la relation entre des partenaires de même

sexe, n'est-elle pas un raccourci qui court-circuite les fondations mêmes de notre organisation sociale la plus fondamentale ?

L'homosexualité n'est pas une simple alternative à l'hétérosexualité. Il faut bien le dire, ce caractère unisexué n'est-il pas, biologiquement parlant, en soi stérile ? Comment cela peut-il conduire à la revendication et à la reconnaissance d'un droit à la parentalité ? Comment peut-on prétendre que la relation homosexuelle est équivalente à celle d'un couple hétérosexuel ? Comment le législateur peut-il nier le droit fondamental des enfants à avoir un père et une mère, alors que c'est la première responsabilité du législateur

de protéger les droits fondamentaux des plus faibles ?

Bien que le mariage ne soit pas parfait, il constitue le cadre juridique qui assure encore la meilleure protection de la famille. Il est une des structures fondamentales de notre société. Il est nécessaire à la croissance de la société et il faut le protéger. Le modèle du couple marié avec enfant(s) reste le modèle de référence culturelle à privilégier et à promouvoir.

L'homoparentalité peut-elle assurer les compétences parentales requises aux bien-être de nos enfants ? Ne serait-il pas temps de promouvoir et de protéger les familles qui existent aujourd'hui ? Ne devrions-nous pas mettre en place des politiques et des programmes qui soutiennent davantage les familles dans leur rôle d'éducatrices des enfants ?

N'est-il pas temps de faire pour une fois le pari que les familles d'aujourd'hui sont l'avenir de notre société ?

1. Nicole Marciel-Gratton, *Grandir avec papa et maman ?*, Institut Vanier de la famille, Transition, (printemps 1999).

# Les deux casquettes de John Ralston Saul

GÉRALD LeBLANC

QUEL COUPLE vice-royal !

Elle, toute asiatique, malgré le nom Clarkson de son premier mari, belle et gentille comme une geisha, encore très élégante dans ses 62 ans.

Lui, tout anglais, comme sa mère, épouse de guerre d'un père canadien, élégant et spirituel comme sait l'être un célèbre écrivain de 53 ans.

C'est bien lui et non elle le cadet d'une dizaine d'années et, en prime, tous deux parfaitement bilingues et rompus à l'art de la communication.

Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, et Son Excellence John Ralston Saul, son conjoint, sont arrivés tout simplement, hier midi, au Santropol, à l'angle des rues Duluth et Saint-Urbain.

Pendant plus de deux heures, le couple a conversé — de vrais échanges, des surprises de part et d'autre — avec une vingtaine de bénévoles et de clients de cet organisme communautaire qui porte des repas chauds à une centaine de clients chaque jour.

Le contact s'était fait l'été dernier à Vancouver, lors d'un congrès d'organismes bénévoles, et le couple Clarkson-Saul avait été impressionné par le modèle de Santropol, qui met en contact des jeunes et des personnes âgées.

Aux jeunes et moins jeunes qui leur soulignaient la pression du milieu ambiant pour grossir et répondre à plus de besoins, les visiteurs ont répondu qu'il ne le fallait surtout pas, sous peine de perdre le contact humain cultivé à Santropol.

Les artisans de Santropol ont dit merci pour l'inspiration et l'encouragement ; les visiteurs ont promis de revenir d'ici un an, peut-être avant, a précisé M<sup>me</sup> Clarkson.

**Lorsque l'écrivain nuit au vice-roi**

Le couple devait ensuite se rendre à l'Armée du Salut, rue Guy, et échanger avec quelques-uns des 500 hommes conviés au grand repas des Fêtes.

La gouverneure générale a cependant dû retourner dans la capitale fédérale pour sanctionner une loi du Parlement. Qu'à cela ne tienne ! C'est l'autre moitié du couple royal qui visiterait et entretiendrait les invités de l'Armée du Salut.

C'est ainsi souvent le cas dans les voyages officiels du couple vice-royal, où l'on se partage les conférences et les rencontres pour le plus grand bien des différents groupes voulant à tout prix rencontrer les dignes visiteurs.

Le problème, c'est que l'écrivain John Ralston Saul vient parfois embarrasser le prince consort du même nom.

M. Saul, un des plus célèbres essayistes du pays, vient justement de publier un essai

de 330 pages — *On Equilibrium* — sur l'équilibre à maintenir entre six grandes vertus : le bon sens, l'éthique, l'imagination, l'intuition, la mémoire et la raison.

On peut, selon notre savant auteur, utiliser ces vertus pour la sagesse et la justice autant que pour la confusion et la tyrannie.

En passant, M. Saul y va de commentaires, litigieux en ces temps de guerre au terrorisme : les pays les plus en proie à la violence sont ceux où nous avons le plus vendu d'armes ; le militantisme chrétien a entraîné beaucoup plus de destruction que l'islam ; George Bush est apparu comme un leader fragile et maladroit après les attentats du 11 septembre.

L'opposition à Ottawa et certains journaux se sont élevés contre les deux casquettes de M. Saul, qui sera un jour appelé à recevoir officiellement le président des États-Unis.

Les libéraux de Jean Chrétien ont répondu que l'opposition avaient une vue rétrograde des femmes et que M. Saul était un citoyen privé libre d'écrire comme bon lui semblait.

Il a été impossible de savoir ce qu'en pensait le principal intéressé puisque l'attaché de presse du couple royal nous a signifié qu'il ne fallait pas soulever cette question devant Son Excellence Saul et qu'il faudrait attendre le 15 janvier. L'écrivain Saul sera alors en tournée de promotion à Montréal.



Photo PIERRE McCANN, La Presse ©

**Le célèbre couple composé d'Adrienne Clarkson, la gouverneure générale du Canada et de l'essayiste John Ralston Saul, était de passage hier à Montréal. Tous deux ont profité de leur séjour pour rencontrer les employés, les bénévoles et les clients du Santropol, un organisme communautaire du Mile-End qui porte des repas chauds à une centaine de clients chaque jour.**

## PIERRE FOGLIA

CHAQUE MARDI, JEUDI ET SAMEDI



**La Presse**  
cyberpresse.ca